

Partisan



N°193 · MARS 2005

1,50 EURO

M 02348 - 193 - F: 1,50 €

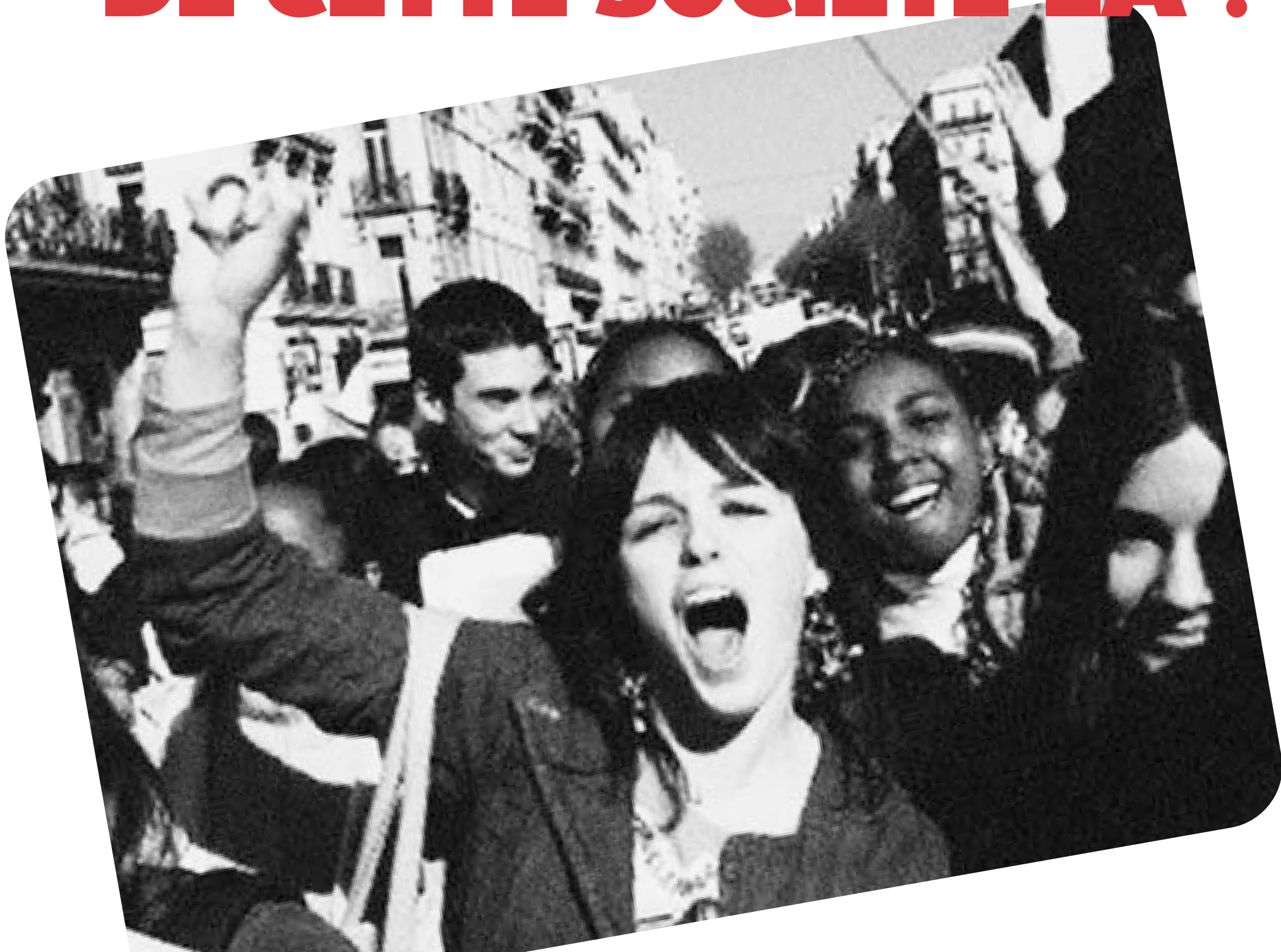


Partisan

DE LA RÉSISTANCE À LA RÉVOLUTION

MENSUEL DE L'ORGANISATION COMMUNISTE MARXISTE-LÉNINISTE VOIE PROLÉTARIENNE

ON N'EN VEUT PLUS DE CETTE SOCIÉTÉ-LÀ !



CONSTITUTION
EUROPÉENNE

PAGE 3



FEMMES | PAGE 6-7

**DU NOUVEAU
DANS LE
MOUVEMENT
FÉMINISTE ?**



AMIANTE | PAGES 9



JUSTICE !

ET AUSSI...

**FAUCHEURS
D'OGM**

**VARLIN ET
LES FEMMES**

**CHINE: LUTTE
DE CLASSES ET
DÉLOCALISATION**



ÉDITO DU SECRÉTARIAT DE L'OCML-VOIE PROLÉTARIENNE

RIPOSTER ? OUI MAIS POUR ALLER OÙ ?

Les manifestations se succèdent avec succès : travailleurs de l'Etat les 18, 19 et 20 janvier, secteur public et secteur privé ensemble le 5 février et à nouveau le 10 mars. Des lycéens en colère, des mal-logés qui protestent, des sans-papiers qui occupent... La lutte des classes s'aiguise. En face, patrons, gouvernements, le camp de la bourgeoisie est unifié. Ils s'attaquent à 50 ans d'acquis sociaux, méthodiquement en prenant un sujet après l'autre. Leur objectif général est d'ajuster exactement la main-d'oeuvre, et plus généralement toute la société, aux besoins de l'accumulation du capital.

FAIRE BAISSER LE COUT DU TRAVAIL

La suppression du lundi de Pentecôte, l'augmentation de la durée du temps de travail, la réduction du coût des heures supplémentaires ont une logique : faire baisser le coût de la main-d'oeuvre. C'est aussi ce qui explique la répression des sans-papiers et la menace de leur expulsion : la bourgeoisie veut leur faire accepter les pires conditions de vie et de travail. La directive européenne, dite de Bolkestein, a aussi ce but : égaliser par le bas les conditions de travail et de rémunération en généralisant celles des pays où elles sont le plus défavorables pour les travailleurs.

SUPPRIMER LES SERVICES PUBLICS

Faire baisser le coût du travail, c'est aussi casser le statut des fonctionnaires. La décentralisation va en ce sens : 100 000 employés de l'Education Nationale sont transférés aux municipalités ou aux départements. Cela annonce la sous-traitance, le transfert au privé et la précarisation.

L'attaque contre les travailleurs de l'Etat a aussi un autre but : faire des « services publics » des secteurs d'accumulation du capital comme les autres. Ces soi-disant « services publics » ont toujours servi de vaches à lait pour les grandes entreprises privées. Mais la bourgeoisie veut aller plus loin. Supprimer ce qui reste du caractère collectif et plus ou moins égalitaire. Nous payerons de plus en plus cher pour un service de plus en plus incertain : trains privés, services postaux privés, écoles privées...

UNE ECOLE AU SERVICE DU CAPITAL

Dans ce cadre, la loi Fillon pousse un peu plus le bouchon vers l'objectif voulu par la bourgeoisie : des établissements scolaires autonomes, fonctionnant comme des entreprises et employant un personnel à moindre coût.

Mais l'école est aussi chargée de reproduire les classes sociales. L'égalité des chances est un leurre. La bourgeoisie organise l'échec scolaire car elle en a besoin pour alimenter de millions de personnes ceux qui formeront la masse des travailleurs dans ses entreprises. Et puis, étant donné l'importance du chômage, autant le faire à moindre coût en réduisant autant que possible l'enseignement au minimum utile : manier le français, les chiffres, l'ordinateur et avoir accès à l'anglais. Le reste sera un supplément, contrôlé directement par les entreprises dans les collèges et les lycées. Les lois sécuritaires complètent le tableau pour imposer l'ordre dans les collèges et lycées peuplés d'enfants de travailleurs.

OÙ ALLONS-NOUS ?

Après le 10 mars, nous n'avons aucune idée de ce que sera la suite et des objectifs

à se fixer. Il apparaît seulement que les directions des grands syndicats n'ont aucune intention de construire vraiment le rapport de force pour répondre aux attaques. Quant à l'issue politique, il n'y en a pas. La seule chose qui commence à unifier tous ceux qui protestent, c'est le Non au traité constitutionnel européen.

Bien sûr, nous voterons Non. Mais cela ne changera pas vraiment le rapport des forces et freinera à peine la construction de l'Europe impérialiste.

CONSTRUIRE NOTRE PROJET ET ORGANISER NOS FORCES

Si nous n'avons pas de but, nous ne risquons pas de l'atteindre. Il faut savoir quelle société nous voulons et reconstruire un

projet politique communiste qui nous donne des objectifs, des moyens et le chemin qui mène à la prise du pouvoir.

Comptons sur nos propres forces. L'anticapitalisme croissant doit nous amener à tisser des liens entre collectifs de lutte, entre sections syndicales, associations de lutte sur divers fronts, etc. Au niveau national, comme au niveau international, discutons de l'Europe, du monde que nous voulons. Il nous faut construire une riposte collective pour en finir avec cette société d'exploitation et de misère.

Rejoignez notre organisation communiste marxiste-léniniste.

Lisez et diffusez notre Manifeste «De la résistance à la contre-offensive»

D'après une blague qui circule sur internet :

LES NOUVELLES MESURES EN FRANCE...



Ce que nous sommes

Voie Prolétarienne est une organisation communiste

COMMUNISTES, car nous sommes convaincus qu'il y a un autre choix que d'accepter le capitalisme, la fatalité de la crise, la misère matérielle et morale, les guerres : celui de lutter pour une société d'hommes et de femmes librement associés, prendre en main notre avenir et ne pas subir celui que nous réserve la bourgeoisie. Il est vrai, les ouvriers peuvent prendre le pouvoir et le perdre. L'URSS et la Chine ont été des espoirs. Ce sont maintenant des pays capitalistes. Mais nous ne tournons pas la page. La Commune de Paris, la révolution russe ou chinoise et en particulier la Révolution Culturelle sont de riches expériences pour nous. Nous avons encore à apprendre d'elles pour mieux surmonter les difficultés actuelles ou futures.

COMMUNISTES, nous luttons pour que les exploités détruisent le pouvoir et la bourgeoisie (son gouvernement, son parlement, sa police et son armée) et exercent par eux-mêmes un pouvoir sur toute la société. Ce pouvoir ne sera réel que s'il est porté par un bouleversement complet des rapports entre les hommes, des relations entre les hommes et les femmes, de la division du travail, du travail lui-même. Son accouchement ne pourra se faire que par la violence de masse.

COMMUNISTES, nous défendons les intérêts de tous les ouvriers, pas les intérêts de la France. Le nationalisme et le racisme nous divisent. Ils sont pour les ouvriers des impasses. Contre l'impérialisme — et particulièrement l'impérialisme français —, nous sommes aux côtés des peuples dominés et soutenons leur droit à l'indépendance.

Il faut une **ORGANISATION** pour résister et combattre, mais il la faut aussi pour comprendre et apprendre dans la lutte. Nous en avons besoin pour faire des expériences passées un guide pour l'action. Nous avons besoin d'elle pour que la pratique et le savoir de chacun deviennent la richesse de tous par la confrontation et le débat. Nous avons besoin d'une telle organisation pour que la lutte pour le communisme soit portée, de façon réfléchie, par un nombre croissant de travailleurs.

Voilà ce à quoi travaille Voie Prolétarienne.

Les articles signés, les correspondances, les brèves ne sont pas nécessairement l'expression de l'orientation de notre organisation. Sur certaines questions, notamment d'actualité, il peut même y avoir des points de vue divergents, mais le débat reste ouvert.

Écrivez-nous
vp.partisan@caramail.com

Partisan est le journal de Voie Prolétarienne, association suivant la loi de 1901 déposée en Préfecture de Bobigny. Direction de publication : G. Lecœur. Commission paritaire numéro 10507. Dépot légal : 1^{er} trimestre 2005. Imprimé par Rotographie, 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil (01 48 70 42 22)

Voie Prolétarienne, BP n°48
93802 Epinay-sur-Seine cedex France

CHÈQUES À L'ORDRE DE :
VOIE PROLÉTARIENNE, BP 48
93802 EPINAY-SUR-SEINE CEDEX
CCP : N° 23 743 83 G PARIS

ABONNEZ-VOUS !

TROIS MOIS À L'ESSAI	3 €
UN AN	SDIT 10 NUMÉROS
SOUS PLI FERMÉ	23 €
SOUS PLI OUVERT	15 €
UN AN	SPÉCIAL DIFFUSION
SOUS PLI FERMÉ	11 €
	PAR ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE
SOUS PLI OUVERT	6 €
	PAR ABONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE
POUR NOS LECTEURS FRANCOPHONES À L'ÉTRANGER	
TARIF POUR UN AN	(CANADA) 30 \$ CDN
	30 FS



La date du référendum est maintenant connue, mais les campagnes pour le OUI, comme pour le NON ont commencé depuis longtemps. Les médias assènent la nécessité du OUI comme une évidence.

Nous ne voterons pas oui. Mais alors quoi ?

De fait, il y a un consensus entre la droite et le PS sur la nécessité de voter OUI, et sur les raisons qui motivent leur OUI. Les partisans du NON sont eux fort divers, et sans parler des souverainistes de droite et il y a de multiples motivations dans les motivations du NON, dans lesquelles nous ne nous reconnaissons pas nécessairement.

LE OUI, C'EST LE OUI À UNE EUROPE IMPÉRIALISTE !

A lire le projet de traité, comme les motivations du OUI à droite, au PS et chez les Verts, la construction européenne est nécessaire pour faire contrepoids aux USA, et aux puissances montantes comme le Chine. Le besoin d'une Europe forte est très populaire dans la petite bourgeoisie et peut être au-delà. Elle est alimentée par un antimécanisme, dont on a vu la vigueur à l'occasion de la guerre menée par les USA contre le peuple irakien. Cette Europe forte est aussi justifiée par l'instabilité du monde. Pour Raffarin (*Le Monde*, 5 mars), le OUI est un « vote d'urgence. Le monde est de plus en plus dangereux. »

Cette opposition aux USA n'a rien d'anti-impérialiste. Les convergences qui sont apparues entre la France et l'Allemagne et au sein de ces pays entre partis de droite et sociaux-démocrates ne sont pas des accidents. Elles expriment la volonté de construire une Europe impérialiste sous leadership des principaux pays européens. Cette construction ne se fera pas sans dégâts sociaux et sans une aggravation des inégalités entre les classes et entre les pays de l'Union.

LE COÛT SOCIAL DE L'EUROPE IMPÉRIALIS-

TE. Raffarin écrit, dans l'article cité : « nous pourrions faire de l'Europe un territoire économique plus attractif, ce qui est une réponse offensive [...] aux délocalisations ». Le projet de traité constitutionnel est parfaitement explicite. « L'évolution des conditions de concurrence à l'intérieur de l'Union [...] aura pour effet d'accroître la compétitivité des entreprises ». Art III-156.6.c. En effet, il n'y aura pas d'Europe forte sans compétitivité accrue. Dans les années 80, les USA se sont redressés grâce à un laminage des syndicats et des travailleurs. C'est ce que nous vivons depuis des décennies en France. Le traité en fait une nécessité.

Aussi, tout ce qui a trait à l'organisation de la concurrence dans l'Union est impératif et précis alors que tout ce qui est du ressort des droits sociaux est vague et indicatif. C'est nécessaire pour qu'elle soit acceptable par l'État le plus réactionnaire sur le sujet, et pour organiser la concurrence entre les travailleurs. La Charte des Droits établit le principe d'un temps de travail maximal, mais ce maximum n'est pas fixé. Il n'est pas dit s'il s'agit d'une référence journalière, hebdomadaire ou annuelle. Dans cette charte pas de référence à un salaire minimum. L'égalité de traitement entre Homme et Femme est inscrite dans le projet, mais pas le droit à l'avortement, ni à la contraception.

Le projet reconnaît le droit des États membres de conserver leur système de sécurité sociale Art III-210.5.a, mais affirme aussi que le « fonctionnement du marché intérieur [...] favorisera l'harmonisation des systèmes sociaux ». Art III 209.

Cette Charte où, selon Raffarin, « dix articles spécifiques concernent directement la politique sociale de l'Union » (alors que plus de

cent concernent l'organisation de la concurrence), offre-t-elle de nouvelles garanties aux travailleurs ? C'est ce que font mine de croire Hollande et la majorité du PS, comme celle des Verts.

Raffarin écrit que le traité « consacre la spécificité des services publics à la française ». Rien n'est moins faux. Cette notion est remplacée par celle de « service d'intérêt économique général ». Il ne s'agit pas seulement d'une question de terme, même si le remplacement de « sociaux » par « économiques » n'est pas anodin. Ces services seront exercés par des entreprises « soumises aux [...] règles de la concurrence » Art II-166.2. Les aides sociales ne seront plus « collectives » ; mais « octroyées aux consommateurs individuels » Art III-167.2. Conséquence : de moins en moins d'accès gratuit à des services, mais la généralisation de l'accès payant, les plus « nécessiteux, les pauvres », se voyant « octroyés » une aide pour accéder à ces services.

Ces transformations vont avoir pour effet de réduire le coût des salaires indirects pour le capital et de reporter encore plus la charge du financement des services (santé, éducation, énergie...), sur les travailleurs, et donc d'en limiter l'accès.

■ LA LUTTE POUR L'HÉGÉMONIE DANS L'UNION. Les nouveautés du traité concernent surtout le fonctionnement de l'Union. Le fonctionnement à l'unanimité, qui était la règle par le passé, devient impossible à 25. Ou plutôt un tel fonctionnement donne autant de poids dans la décision à Malte qu'à l'Allemagne ou la France. Cela n'est pas acceptable pour ces impérialismes. Le fonctionnement sera à la majorité qualifiée, mécanisme assez complexe qui évitera toute possibilité de blocage d'une décision par les petits

pays. En 2012, tous les pays de l'Union ne seront plus systématiquement représentés dans la Commission Européenne.

Les droits des pays dans l'Union étant proportionnel à leur population, les nouveaux entrants n'auront qu'un faible poids politique, et aucun poids économique puisque leurs économies sont déjà en grande partie contrôlées par les capitaux allemands, français ou italiens.

Le projet de traité reconnaît la possibilité à un groupe de pays de progresser plus vite dans l'intégration économique, politique et militaire. Cela est appelé « coopération renforcée ». Cette disposition consacre, sans le dire, le rôle dirigeant aux grands pays impérialistes de l'Union.

Concernant la politique de sécurité et de défense commune, l'article III - 310 précise que le « conseil peut confier la mise en œuvre d'une mission à un groupe d'États membres qui le souhaitent et disposent des capacités nécessaires pour une telle mission ». C'est la reconnaissance de l'hégémonie militaire de quelques grands pays dans la construction de l'Europe impérialiste. Force armée de l'Union à l'extérieur, ces pays le seront aussi à l'intérieur puisque l'article I-43 prévoit la possibilité pour l'Union d'intervenir dans un État membre sous le prétexte d'attaque terroriste ou de menace contre la démocratie.

L'enjeu de l'Europe est essentiel pour la bourgeoisie française. Elle est dans un rapport d'alliance / concurrence avec l'Allemagne qui a sur le plan économique une influence plus forte. Le vote OUI au référendum renforcerait politiquement la bourgeoisie française en faisant la preuve d'un consensus politique fort autour d'elle. La bataille du OUI est donc décisive et unit les deux principaux chevaux de bataille de l'impérialisme français : l'UMP et le PS. Voter OUI, vient de dire Sarkozy, c'est dire OUI à la « Grandeur de la France »... en Europe.

NON... NOM DE NON ! MAIS LEQUEL ?

La victoire du NON serait un camouflet pour la bourgeoisie française, et l'affaiblirait provisoirement dans sa concurrence avec l'Allemagne. Cela ne signifierait pas l'enrayement de la construction d'une Europe impérialiste, processus entamé depuis plusieurs décennies. L'enjeu du rejet du traité est essentiellement idéologique et politique. Ceux qui en font la bataille décisive pour la défense des droits détournent les travailleurs des véritables batailles.

Les bourgeoisies européennes attaquent les droits des travailleurs par la mise en concurrence, en jouant sur les différences entre les conditions d'exploitation. C'est le

chantage qui a conduit les travailleurs de Bosch-Vénissieux à accepter de revenir sur des droits acquis. La réponse à ce chantage impose, non pas de se replier sur une défense locale et nationale, mais sur une solidarité internationale, sur un rapport de force à construire. Pour les uns de défendre des acquis, pour d'autres d'en conquérir de nouveaux. Or face à ces défis qu'entend-on dans le camp du NON ?

■ LE NON CHAUVIN ET, AU FOND, ANTI-OUVRIER. Il y a tout un éventail de ce NON. Le PT dit « la république en danger ». « Tout ce qui permet l'égalité des droits entre citoyens, tout cela est menacé de disparition par l'Union Européenne ». Le groupe Initiative Communiste dénonce « la casse de la France, de l'emploi et des acquis ». C'est là, les relents du « Produisons français » du PCF dans les années 80. La « défense de la France », c'est l'impasse, car ça ne peut aucunement freiner la concurrence entre travailleurs en Europe et plus largement.

■ LE NON DÉMOCRATIQUE RÉFORMISTE. C'est le NON d'Attac et du PCF. Pour Attac, la victoire du OUI en cas de victoire d'une gauche anti-libérale aux élections de 2007, risquerait de « provoquer une crise européenne, et placerait le gouvernement issu des urnes devant un choix crucial ». Pour ce mouvement la victoire du NON permettrait de réviser le traité. Ces mouvements privilégient les institutions, le contenu des textes votés, et non le rapport de force entre les classes. Moins ouvertement que les précédents opposants, ce courant flatte aussi les spécificités françaises à défendre. D'ailleurs, ces deux courants s'unissent dans des comités pour le NON.

■ LE NON DE LA CGT DE LA CGT. C'est l'opposition qui a mis en minorité la direction de la CGT au CCN, sans que de véritables débats aient eu lieu dans les structures syndicales et parmi les syndiqués. Cette opposition est d'une certaine façon en phase avec le sentiment spontané ouvrier. Mais, elle ne maintient dans ses contradictions. Elle ne contribue pas à l'organiser en rapport de force et en solidarité active entre travailleurs.

■ LE NON DE LO. Lutte Ouvrière ne tombe pas sous les critiques évoquées ci-dessus. Cette organisation n'entretient aucune illusion ni sur l'ancienneté du processus, ni sur les enjeux réels du NON : « NON par souverainisme... car l'unification européenne nous sommes pour. Pas parce que le rejet de la constitution... protégerait les travailleurs en quoi que se soit contre les attaques qu'ils subissent de la part de la bourgeoisie ». LO dit NON pour « ne pas cautionner un texte qui au nom de quelques gouttes de miel veut faire avaler aux électeurs un tonneau de goudron ».

GF

LE NON DE VOIE PROLÉTARIENNE-PARTISAN

La bataille pour le NON doit être une bataille contre le consensus autour de la construction d'une Europe impérialiste ; mais aussi contre le consensus autour du renforcement de l'hégémonie française dans cette construction. Cette position interdit tout compromis avec les courants chauvins et réformistes qui voudraient défendre les acquis ouvriers en s'appuyant sur la défense de la France. Nous disons NON au projet ; mais OUI à l'Union avec les ouvriers polonais, ou les ouvriers turcs. Nous disons OUI à la solidarité. Mais contrairement à LO qui salue l'abolition des frontières comme positive en soi, nous savons que les frontières entre les hommes sont d'abord politiques et idéologiques. Elles s'appellent chauvinismes, racismes, la vraie abolition des frontières est l'internationalisme. La lutte contre le traité doit donc être

l'occasion de montrer quels sont les enjeux de la construction d'une Europe impérialiste forte. Pour les bourgeoisies : le laminage des droits des travailleurs. Pour les travailleurs et les ouvriers, la construction de solidarités et de rapports de force internationaux pour la défense de leurs intérêts de classe.

La campagne contre cette Constitution, en dénonçant l'Europe impérialiste et la lutte contre l'oppression impérialiste en Europe et ailleurs, doit défendre une société différente. Une société non plus fondée sur la concurrence généralisée que sacralise la Constitution européenne, mais sur la solidarité et la coopération universelle entre les hommes et les femmes. Cette solidarité et cette coopération universelles ne seront possibles que dans une société débarrassée de l'exploitation et du profit, le véritable socialisme. GF

... Constitution européenne... Constitution européenne

COURRIER

LA DIRECTION CGT/CES APPELLE À VOTER OUI ?!

La direction confédérale de la CGT appelle à manifester le 19 mars à Bruxelles. Son tract d'appel était celui de la Confédération Européenne des Syndicats (CES), elle l'a retiré de son site. Ce tract est un soutien total à la Constitution européenne, qu'on en juge : «Par rapport au traité constitutif de l'union actuellement en vigueur, l'Europe sociale se trouve renforcée par la nouvelle constitution. Elle représente une amélioration pour les travailleurs d'Europe. Il faut dire OUI aux droits sociaux fondamentaux, OUI aux droits syndicaux, OUI au droit à une information et à une consultation en temps opportun des travailleurs, OUI aux conventions collectives et au dialogue social. Le renforcement d'une Europe sociale revient à dire OUI à l'objectif politique du rétablissement du plein emploi, OUI à l'égalité de traitement des deux sexes et OUI à la non discrimination, quelle qu'en soit la base. Malgré certaines faiblesses et malgré certaines critiques justifiées, la CES est en faveur de la constitution Européenne.»

Des syndicats, des UL, des UD ont pris la décision de ne pas aller à Bruxelles.

A l'intérieur de la CGT, des réactions importantes s'expriment aussi contre les déclarations de Bernard Thibault qui s'est prononcé contre la décision prise démocratiquement par le CCN appelant à rejeter le traité constitutionnel, et qui a déclaré : «il n'y a pas d'appel explicite à voter dans un sens ou une autre». Et le 15 février, sur RTL le secrétaire général de la CGT a refusé de dire s'il voterait OUI ou NON lors du référendum. La fédération des ports et docks, parmi d'autres, adresse aux militants l'ensemble des documents du CCN, ainsi que l'intervention de Bernard Thibault. «La fédération a voté contre le projet de Constitution européenne, parce que les travailleurs portuaires luttent contre la déréglementation européenne imposée à coups de directives. Cette Europe nous la connaissons, nous la subissons, nous la combattons. Il n'y a pas de caprice de notre part, la CGT n'est pas un jouet, la

vie, l'emploi, et la santé des travailleurs non plus. C'est la première fois que la direction confédérale attaque de cette façon des organisations de la CGT».

La presse évoque aussi le rôle joué par des dirigeants de la CGT comme Le Duigou dans Confrontations, association qui mène une active campagne pour le OUI.

Il y a du beau monde dans cette association de promotion de l'Union européenne ! Le «représentant» cégétiste à la CES, Decaillon, mais aussi l'ancien ministre de droite Alphanéry, et le DRH De Virville qui propose de détruire le Code du Travail ! Mieux ! Le club Confrontations est lui-même membre d'une autre association d'obédience patronale, «Ensemble pour le oui», qui compte dans ses rangs le ministre Barnier.

On l'a compris ce sont tous des amis de la classe ouvrière !

Comme quoi la neutralité affichée des dirigeants de la CGT cachait un net engagement pour le OUI.

SM

LE PATRONAT DE SAINT-YORRE s'exerce à essayer prématurément la Constitution européenne en menaçant de «lock-out» ses 294 salariés. En effet, parmi tous ses articles, la Constitution européenne introduit un «droit de grève» pour les deux parties, salariée et patronale... c'est-à-dire le lock-out et la grève...

FRANCIS MER PATRON ET MINISTRE, CE N'EST PAS TOUT A FAIT LA MEME CHOSE

«Vous les politiques», a intitulé son livre Francis Mer, avec un accent de déception. L'ancien PDG d'Usinor, celui qui a dirigé l'une des plus grandes «restructurations» industrielles de France, dans la sidérurgie il y a 20 ans, aurait volontiers restructuré l'ensemble de l'industrie et de l'économie du pays à partir de Bercy (en 2002-2004). Sans trop se soucier de protection sociale — c'est un coût ! —, et en exigeant des efforts... des plus faibles : «Le fait d'attacher une importance plus grande qu'ailleurs à la protection sociale, à la sauvegarde d'un tissu industriel ancien, le souci de ne pas voir une France à deux vitesses, ont un coût. Le tropisme égalitaire français exige que tout le monde avance à la même vitesse. Mais personne n'a le courage d'expliquer que les plus faibles doivent aussi apprendre à fournir des efforts de manière à ne pas peser trop fort sur la machine collective.»

Tollé chez tous les responsables empreints de responsabilité. «La politique est un métier qui ne s'improvise pas», qui «a sa langue, son code de conduite, sa culture et ses moeurs». Bref, Francis Mer n'a pas compris qu'un politicien bourgeois fait sans dire. Ou mieux encore : il fait en disant le contraire. «Sauver la protection sociale», «réduire le temps de travail», «lutter contre le chômage», etc. C'est un métier en soi ! Très forts dans ce rôle, les politiciens de gauche ! Après tout, c'est sous la gauche, avec Mitterrand, dans les années 1980, que le grand restructurateur Francis Mer a restructuré en toute tranquillité politique. Et c'est sous la droite qu'il a été déçu de la politique. Belle illustration du partage des rôles entre les capitalistes et leur État.

Pour nous, considérer que la mondialisation ou le développement du capitalisme créent les conditions de son abolition ne signifie pas que nous soyons «favorables au développement capitaliste mondial». C'est une affirmation tout à fait contestable de votre article «Réflexions sur l'Europe», dans Partisan 190 de décembre. Ce développement capitaliste s'impose à nous et nous en constatons des aspects positifs, mais cela ne signifie pas que nous y soyons favorables. Autrement, si nous y étions favorables, nous devrions le soutenir, ce qui n'est pas notre cas...

Enfin, il est contradictoire de dire qu'on ne doit pas se placer du point de vue du petit capital contre le gros — ce qui nous paraît juste — et de dire plus haut dans le même article : «nous nous élevons contre la logique capitaliste qui ruine les petits paysans, commerçants, artisans...» Des militants VP

RÉPONSE DE G. COREL. Dans notre article, nous avons dit précisément : «du point de vue du communisme, nous sommes favorables au développement d'une économie capitaliste mondiale, d'un prolétariat mondial.» Cela n'est pas contradictoire avec le fait que le capitalisme, à l'époque impérialiste, soit l'ennemi mortel de l'humanité. Lénine a souvent eu l'occasion d'en discuter. Ainsi, il dira, dans «Une caricature du marxisme» : «aucun marxiste n'oubliera que le capitalisme est un progrès par rapport au féodalisme, et l'impérialisme par rapport au capitalisme pré-monopoliste...» Pourquoi ? D'une part, c'est un constat matérialiste : le développement mondial du capitalisme bouleverse les conditions économiques et sociales pré-capitalistes, impose son mode de production à tous les pays, transforme les classes et les rapports entre elles, bouleversant ainsi cultures, traditions et modes de penser anciens. Le capitalisme crée donc des conditions indispensables à la révolution communiste. D'autre part, la classe dirigeante bourgeoise ne peut développer son économie-politique capitaliste que par la violence : en ruinant et en expulsant massivement les paysans, les artisans... qui sont devenus les prolétaires exploités de la grande industrie ; en affamant la moitié de la population mondiale, en pillant les ressources de matières premières, en déclenchant de terribles guerres de domination, etc. C'est pourquoi, aujourd'hui, politiquement, le capitalisme à son stade impérialiste est l'ennemi de l'humanité et les communistes luttent pour son dépassement vers le socialisme et non pour un retour en arrière !

Humour

Le DRH va plus vite que la musique...

Un président de société reçoit en cadeau un billet d'entrée pour une représentation de la Symphonie Inachevée de Schubert. Ne pouvant s'y rendre, il passe l'invitation à Didier G., son Directeur des Ressources Humaines. Seule condition, que le DRH lui fasse un mémo sur la qualité du concert. Le lendemain matin, le président trouve sur son bureau le rapport de Didier G., le DRH :

«1 - les quatre joueurs de hautbois demeurèrent inactifs pendant des périodes considérables. Il convient donc de réduire leur nombre et de répartir leur travail sur l'en-

semble de la symphonie, de manière à réduire les pointes d'inactivité.

2 - les douze violons jouent tous des notes identiques. Cette duplication excessive semblant inutile, il serait bon de réduire de manière drastique l'effectif de cette section de l'orchestre. Si l'on doit produire un son de volume élevé, il serait possible de l'obtenir par le biais d'un amplificateur électronique.

3 - l'orchestre consacre un effort considérable à la production de triples croches. Il semble que cela constitue un raffinement excessif, et il est recommandé d'arrondir toutes

les notes à la double croche la plus proche. En procédant de la sorte, il devrait être possible d'utiliser des stagiaires et des opérateurs peu qualifiés.

4 - la répétition par les cors du passage déjà exécuté par les cordes ne présente aucune nécessité. Si tous les passages redondants de ce type étaient éliminés, il serait possible de réduire la durée du concert de deux heures à vingt minutes.

Nous pouvons conclure, Monsieur le Président, que si Schubert avait prêté attention à ces remarques, il aurait été en mesure d'achever sa symphonie.»

Cherchez l'erreur...



À COMMANDER À NOTRE BOITE POSTALE

LA PRODUCTION ALLEGE
Le prolétaire, le parti
indépendant parti

Une brochure
Partisan
1 euro

KARL MARX :

Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations. Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au grand désespoir des réactionnaires, elle a ôté à l'industrie sa base nationale. Les anciennes industries nationales ont été détruites, et le sont encore tous les jours... Le particularisme et la frontière nationale deviennent de plus en plus impossibles... Les démarcations nationale et les antagonisme entre les peuples disparaissent déjà de plus en plus avec le développement de la bourgeoisie, la liberté du commerce, le marché mondial, l'uniformité de la production industrielle et les conditions d'existence qu'ils entraînent.

Manifeste du Parti communiste

On pourrait le croire, «l'État» européen se construit : ses lois, sa justice, sa police, son armée, ses institutions... Dans d'autres lieux du monde, des États se coordonnent régionalement. L'impression c'est que la «mondialisation» affaiblit le rôle des États nationaux et transfère ailleurs leur pouvoir. En réalité les États impérialistes, USA et Europe en tête, continuent à être les garants de l'ordre mondial.

LES ÉTATS NATIONAUX VONT-ILS DISPARAÎTRE ?

Chaque État est l'expression de la classe dominante bourgeoise : il garantit sa propriété privée, lève les impôts, garantit, sur fonds publics, tous les risques que prennent les entreprises dans leur conquête du marché mondial. Les dettes du Crédit Lyonnais seront payées par l'État, c'est-à-dire par nos impôts.

monopoles européens qui font les lois, les technocrates sont à leur service. Les grandes sociétés sont plus «transnationales» que «multinationales», car leur propriété et leur gestion restent liées à un État national particulier. Renault par exemple est une transnationale française.

L'ÉTAT S'ENGAGE ET SE DÉSENGAGE. Mais la concurrence, la compétition économique, les rivalités pour la conquête des marchés opposent les capitalistes entre eux. Les plus faibles sont absorbés par les plus forts, leurs associations sont instables, ce qui crée des tensions entre États. On l'a vu par exemple lorsque Siemens a voulu racheter l'Alstom, l'État français s'y est opposé. Les «transnationales» restent françaises, allemandes, américaines, japonaises...

Avec ou sans décorum démocratique, les États des pays dit émergents répriment, encadrent la classe ouvrière et les progressistes pour tenter de rattraper rapidement les États capitalistes plus avancés.

S'il y a un domaine où l'État se désengage, c'est celui de la redistribution aux plus pauvres et aux plus exploités : régression des salaires indirects (retraites, santé...), régression des statuts des travailleurs. L'État laisse aux associations caritatives le soin de s'occuper de la misère.

ALORS MOINS D'ÉTAT ? CHEZ LES AUTRES SURTOUT ! Les grands États impérialistes ont besoin de faire éclater les barrières étatiques de leurs concurrents dont la centralisation fait obstacle à la «libre» circulation de leurs marchandises et à la «libre» entrée de leur

capital. On l'a vu en ex-Yougoslavie, en URSS et dans de nombreux pays d'Afrique. Le Capital n'hésitera pas alors à soutenir en sous-main tel groupe ethnique, religieux ou à attiser des révoltes nationalistes au nom de la «liberté». Les États impérialistes mettent sous tutelle militaire des États récalcitrants par blocus ou par guerre, en brandissant «l'humanitaire», la «démocratie». Souvent, cela se termine dans un bain de sang comme en Irak : la démocratie dévoile son visage terroriste d'État.

ÉTAT, ORDRE ET HIÉRARCHIE. À l'intérieur même des puissances impérialistes, l'État n'hésite pas à se désengager et à autonomiser les régions. Les services publics seront à la charge des habitants de ces seules régions, ce qui occasionne des mécontentements comme dans la Creuse où les maires ont démissionné. L'éclatement en régions permet aussi de casser les résistances centralisées, de diviser. L'État peut aussi offrir aux firmes transnationales des zones ou des quartiers sans charges sociales et à bas salaires. Il y a une hiérarchie impérialiste entre États, et dans cette hiérarchie l'État français fait toujours partie des «grandes puissances», même s'il collabore souvent avec d'autres.

SOUHAITER L'INTERVENTION DE L'ÉTAT ? Crises, guerres et chômage font partie de ce système économique, l'État ne peut les réguler. Certains parlent de «réhabiliter le politique» et de «réguler l'économie», ce «réformisme» a fait faillite : le capitalisme à

visage humain, sans chômage ni licenciements, n'existe pas.

LA RÉALITÉ EST DURE, FAUT-IL SE RÉSIGNER ? L'histoire ne s'arrête pas. Les travailleurs se sont organisés progressivement en syndicats, en partis, afin d'infléchir en leur faveur les lois des États capitalistes et ils ont conquis des droits. Ils ont créé des partis communistes et ont pris le pouvoir en URSS, en Chine, ... même s'ils l'ont perdu, ils ont profondément transformé ces pays. Ces expériences socialistes ont dégénéré en capitalisme d'État (*), le bilan est à approfondir. Parmi les éléments positifs, ce bilan nous aide à comprendre ce que devra être le futur État de transition au communisme. Sur la base d'une économie collective, il devra être le pouvoir des comités de travailleurs et la politique pourra enfin diriger l'économie. Celle-ci devenue collective ne sera plus une jungle de concurrence, d'inégalités et de catastrophes.

L'État capitaliste et impérialiste n'est pas mort. Il faut lutter contre lui, nous n'avons pas à nous allier avec lui contre un impérialisme plus puissant, ni à nous lamenter sur son soi-disant déclin. L'État n'est pas en déclin, il évolue : moins social, plus répressif, plus continental. Évoluons, nous aussi, élargissons notre horizon, pratiquons concrètement l'internationalisme.

Des militants VP

(*). Se reporter à nos diverses publications sur la restauration du capitalisme dans les pays socialistes, notamment à notre *Plateforme politique* (4 euros les 4 cahiers)

EST-CE QUE TOUT SE DÉCIDE À BRUXELLES ? L'État, garant de l'ordre, exerce son rôle répressif : police, prison, armée et tribunaux veillent sur l'ordre bourgeois. L'État règle la circulation de la main-d'œuvre utile au capital et à la fabrication de la plus-value, etc. À Bruxelles, ce sont les représentants des États nationaux et les grands

OGM Si l'on croyait les grandes sociétés qui les produisent, les semences génétiquement modifiées seraient plus résistantes, plus productives, plus faciles à traiter avec des insecticides ou permettant de s'en passer. Elles risquent surtout d'entraîner la dégénérescence de plantes de la même famille. En réalité, elles auraient sur-

tout comme caractère de rendre l'agriculture mondiale dépendante de l'activité de ces firmes, d'où des profits énormes possibles à partir d'une situation de monopole. Ces monopoles liés aux puissances impérialistes (USA, France, Allemagne ...) contribueraient de cette façon à empêcher toute indépendance réelle, politique, du fait de la dépendance alimentaire.

Fauchages et vrais problèmes

Nous avons interviewé des faucheurs d'organisme génétiquement modifié (OGM) ; ils sont quelques milliers ; peu de paysans, plutôt des enseignants et des retraités, souvent proches de la Confédération Paysanne ou de Greenpeace. Pendant la saison 2004, ils ont détruit 67% des expérimentations d'OGM en plein air. Ils sont poussés par le principe de précaution et la lutte contre la «malbouffe». (A noter que les produits contenant des OGM touchent surtout les catégories à revenu modeste qui vont s'approvisionner dans les magasins à bas prix, les magasins de «hard discount»).

L'ÉTAT, INSTRUMENT DES MONOPOLES. Ils dénoncent les expérimentations en plein champ et leurs mots d'ordre sont : «Les champs ne sont pas des paillasses de laboratoires» et «On ne brevète pas le vivant». Les richesses naturelles, comme les plantes, font partie du patrimoine de l'humanité. «Breveter le vivant», revient à le privatiser. Ce qui aurait pour résultat d'interdire à tous l'utilisation des richesses naturelles, et de contraindre à l'utilisation des produits fabriqués par les monopoles. Ils dénoncent le poids de sociétés multinationales auprès des gouvernements, le peu de cas que ceux-ci font de l'opposition massive à ces cultures d'OGM (par exemple, consultations bidon pendant les vacances, du 24 juillet au 10 août) et leurs mesures de répression (tirs tendus de grenades lacrymogènes). L'État menace d'inculper les faucheurs d'OGM pour «destruction

grave de biens privés» et «injures et coups à autorité», passibles de 2 ans de prison ou 30 000 euros d'amende. Jean-Claude Marin, directeur des affaires criminelles, a déclaré : «L'exposition médiatique de ces opérations impose que la réponse judiciaire soit exemplaire afin de ne pas provoquer l'incompréhension de la population». Ce monsieur utilise l'indignation par rapport au viol de la propriété privée pour criminaliser leur action et diminuer l'importance du problème soulevé. En réalité, le ministère de la Justice a pris partie pour la liberté d'action des monopoles. A la suite des fauchages, il y a eu quelques dizaines d'interpellations. Pour compliquer les affaires de la Justice, de nombreux faucheurs demandent eux-mêmes à être inculpés. Certes, ils détruisent un bien qui ne leur appartient pas, mais les monopoles font courir un très grand risque au bien commun de l'humanité.

INTÉRÊTS PRIVÉS CONTRE INTÉRÊT COLLECTIF. Cette lutte des faucheurs d'OGM contre certains aspects du capitalisme n'en fait pas des révolutionnaires. Objectivement, ils s'opposent aux monopoles et à l'État, mais n'ont pas de programme pour renverser le système capitaliste et encore moins un projet de société sans exploitation. En même temps leur lutte révèle un problème réel : la prétention à soumettre l'agriculture mondiale aux intérêts de quelques groupes capitalistes sans tenir compte des risques globaux pour l'alimentation mondiale. Même si les essais d'OGM en plein air sont limités aujourd'hui en France (pour combien de temps encore ?), ils touchent principalement le

mais, le soja et le colza (mais c'est déjà beaucoup) — menaçant les choux, les haricots et la production animale. Les faucheurs contribuent ainsi à dénoncer, sous un aspect particulier très concret, la dictature du capital. Nous soutenons la dénonciation de la recherche du profit à n'importe quel prix, la duplicité des gouvernements et nous nous opposons à la répression.

Des militants VP

Chaque dénonciation des pratiques capitalistes sert la cause révolutionnaire, comme le disait Lénine dans «Que Faire ?» : «En réalité, une «élévation de l'activité des masses ouvrières» n'est possible que si nous ne nous bornons pas à «l'agitation politique sur le terrain économique». Or, l'une des conditions essentielles de l'extension nécessaire de l'agitation politique, c'est d'organiser des dénonciations politiques dans tous les domaines... Quiconque attire l'attention, l'esprit d'observation et la conscience de la classe ouvrière uniquement ou même principalement sur elle-même n'est pas un communiste, car la connaissance que la classe ouvrière peut avoir d'elle-même est indissolublement liée à une connaissance précise des rapports de la société contemporaine...»

POUR CONSTRUIRE UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE

LISEZ Partisan

À COMMANDER À NOTRE BOÎTE POSTALE

OCML-VOIE PROLÉTARIENNE

Manifeste

DE LA RÉSISTANCE À LA CONTRE-OFFENSIVE

Une brochure **Partisan** 2 euros

À COMMANDER À NOTRE BOÎTE POSTALE

Voile

DERRIÈRE LA LOI QUELS ENJEUX ?

1.5 euro

Une brochure **Partisan** 1.5 euro

8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE

Cinéma

«Moolaadé», film réalisé par Sembene Ousmane, cinéaste militant sénégalais, dénonce l'excision des femmes qui se pratique traditionnellement dans certains pays d'Afrique. Sorti en salles depuis le 9 mars. À voir absolument.

L'AFRIQUE CONTRE L'EXCISION

Colle Ardo Gallo Sy, seconde épouse et mère excisée, souffre des séquelles de cette pratique considérée comme un rite de purification. Toute fillette doit subir la «salindé» ou excision. Colle Ardo Gallo Sy ayant refusé de faire «couper» sa troisième fille, quatre fillettes refusent de se faire «purifier» et viennent lui demander le Moolaadé, c'est à dire la protection, le droit d'asile. Or ce droit est inviolable sous peine de mort. Le village entre en ébullition. Il est confronté au choc de deux valeurs : «salindé» et «Moolaadé».

«Moolaadé est un mot peul, mais dont l'équivalent existe aussi en mandingue et en wolof». Sembene Ousmane dédie ce film «aux mères, femmes qui luttent contre l'héritage d'une époque révolue». Assétou Diakité a fondé l'Association pour le progrès et la défense des droits des femmes maliennes (APDF), qui milite pour l'abandon de l'excision. Kaddidia, malienne de 60 ans considère que «quand la femme aura compris qu'elle est victime de cette tradition dont elle n'arrive pas à se débarrasser, elle se mobilisera et luttera contre la pratique». Pour elle, les femmes «sont seules à pouvoir y mettre fin et à sauver les filles.»

Contrairement à une opinion répandue en Europe, l'excision n'est en rien une pratique musulmane. La plupart des musulmans ne la pratiquent pas. Et en Egypte, les coptes chrétiens la font subir à leurs filles. Au Sénégal, des Imams se sont lancés dans une campagne contre cette pratique, en relation avec une ONG, Tostan. Ainsi, 28 % des communautés qui pratiquaient l'excision auraient cessé de le faire. Aujourd'hui, quelques pays, comme le Sénégal et le Burkina ont inscrit dans leurs lois l'interdiction de l'excision et la pénalisation des exciseuses.

Le dernier film de Ousmane poursuit le

combat de ce militant contre toutes les oppressions. Docker à Marseille dans les années 1950, il adhère à la CGT. Formé par le PCF, il a participé aux luttes contre l'embarquement des armes qui allaient servir contre le soulèvement anticolonialiste du peuple vietnamien. Rentré en Afrique, il n'a cessé de filmer ou d'écrire des romans, mettant en scène les luttes des opprimés dans lesquelles les femmes tiennent une place importante. Dans Eritai

(1971), il évoquait la lutte des femmes dioula de Casamance, contre le colonialisme et la réquisition des récoltes. Faatkine (1999) était un film dédié aux femmes. GF

Sembene Ousmane, ses romans : Le dockeur noir (les grèves à Marseille contre la guerre du Vietnam). Les bouts de bois de dieu (Sur la grève des cheminots de la ligne Dakar-Bamako). Ses films : Le Mandat ; Eritai ; Ceddo ; Le camp de Thiaroye (sur le massacre des tirailleurs sénégalais qui réclamaient leur solde en 1945 à Dakar) ; Xala ; Guelwaar ; Faat Kiné.
Pour info : www.afrik.com



Images extraites de «Moolaadé»

Notre dernier Congrès en 2004 a redéfini notre orientation sur la question féministe en adoptant la résolution «La lutte pour la transformation des rapports hommes-femmes fait partie de la lutte pour la révolution». Ainsi, nous comblions une partie de notre retard. Notre prise de position sur le voile islamique et la loi qui l'interdit dans les écoles, nous a permis d'avancer sur certaines questions débattues aujourd'hui. Mais cela était encore insuffisant pour comprendre les débats et leurs enjeux qui ont parcouru les manifestations du 8 mars. Il était alors important d'essayer de les comprendre, Partisan a rencontré des camarades qui ont parcouru les deux manifestations féministes qui se sont déroulées à Paris et nous leur avons posé quelques questions.

DE NOUVELLES

PARTISAN : DEUX MANIFESTATIONS POUR CE 8 MARS 2005. C'EST BIEN LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LONGTEMPS ? Oui, depuis longtemps. La première s'est déroulée dimanche 6 sur un parcours très traditionnel : République-Nation. Elle était menée par «Ni Putes Ni Soumises» (NPNS), qui était dominant — 3 000 à 5 000 personnes. La seconde s'est tenue le 8 mars et s'est développée dans des quartiers beaucoup plus populaires et fortement immigré arabe et africain (Place Clichy-Barbès-Château Rouge). Y appelaient principalement le Collectif national pour les droits des femmes et la «Marche mondiale des femmes» — ce deuxième cortège était peut-être plus important en nombre. Les deux cortèges étaient dynamiques et très mélangés en âge et assez multiculturels. La division entre féministes se serait réalisée, lors des réunions préparatoires au 8 mars, sur la présence ou non dans la manifestation prévue, du collectif «Une École pour toutes».

MAIS ALORS QU'EST-CE QUI LES DISTINGUAIT SUR LE FOND ? À première vue, on avait du mal à comprendre. A la manif de NPNS, dominaient largement, voire exclusivement

des mots d'ordre «anti-intégristes» : pour la défense de la laïcité, de la mixité (dans les écoles) et pour l'égalité des sexes. Les mots d'ordre, comme l'Appel «pour un nouveau combat féministe» restaient très généraux. Quant au Collectif national, qui organisait la seconde manifestation, son Appel et sa plateforme de lutte était plus concrets et surtout plus étendus : précarité, services publics, logement, droits à l'avortement, laïcité, femmes immigrantes, solidarité mondiale... Dans la manif, slogans, banderoles et interventions sur le parcours reflétaient cette diversité de situation. Cela nous a semblé plus juste.

ET MAINTENANT LES CHOSSES SONT PLUS CLAIRES ? Disons qu'on y voit un peu plus clair. Dans les manif on a interrogé quelques participantes et on a étudié les tracts et la littérature des unes et des autres. Les choses ont l'air très compliqué, très embrouillé. On va tenter d'éclaircir un peu. Le conflit premier porte sur l'attitude vis-à-vis des filles voilées, et par extension sur l'attitude à avoir vis-à-vis de l'islam. Pour Ni Putes Ni Soumises, il n'y a pas de combat plus urgent que celui de la lutte contre toutes les formes d'intégrisme et d'obscurantisme (tract d'Appel). Pour NPNS l'intégrisme s'emparerait des quartiers, progresserait dans les consciences, islamiserait les esprits, même dans la sphère publique, pousserait au

EXPLOITATION CAPITALISTE ET MACHISME

L'inégalité sociale entre les hommes et les femmes n'est pas née avec le capitalisme. La division sexuelle du travail est ancienne. Elle réservait aux femmes les activités domestiques, privées et aux hommes les activités sociales, publiques. Cette division sociale du travail est la base de la domination des femmes, par les hommes, par la limitation de leur autonomie, et sur le plan idéologique par la valorisation des valeurs viriles de domination,

d'autorité, de conquête et de force pour les hommes, et les valeurs de soumission, de modestie, de patience, de douceur pour les femmes. Les religions servent toujours ces valeurs. [...]

Le capitalisme a maintenu cette division sociale, et les valeurs qui y sont associées, en l'intégrant dans le mécanisme de l'exploitation. Le travail domestique exercé de manière quasi exclusive par les femmes permet d'abaisser le coût de reproduction de la force de travail des ouvriers et donc d'augmenter le taux d'exploitation de ceux qui dans la

famille sont salariés (homme ou femme).

La femme non salariée déployant une activité dans le cadre domestique est indirectement exploitée dans le capitalisme. Elle reste prisonnière du cadre domestique, sans ressource propre et donc dépendante de son mari, des revenus qu'il tire de l'activité salariée, vulnérable et donc dans une situation de dominée, non seulement vis-à-vis du capitalisme, mais encore de son mari qui tire avantage de cette situation. «Elle est — comme l'écrivait Engels — dans la position du prolétaire dans le couple». En accédant massivement au travail salarié, les femmes ont acquis les conditions économiques d'une libération du cadre étroit dans lequel un travail domestique exclusif les maintenait. Exploitées et insérées dans une collectivité de classe, elles ont mené et continuent de mener aux côtés des hommes le combat pour l'émancipation de la classe ouvrière.

Mais l'accession au travail salarié et la participation aux luttes ne libèrent pas automatiquement les femmes de leur enchaînement au travail domestique, ni plus généralement de l'inégalité de traitement qu'elles subissent, y compris dans l'exploitation. La division sexuée des rôles n'a pas disparu matériellement et idéologiquement. La «préoccupation» des enfants repose essentiellement sur elles. Ce que l'on appelle pudiquement «foyer monoparental» est constitué majoritairement de la mère et des enfants.

Toutefois, l'évolution du capitalisme crée les conditions de l'effacement de cette division. Ainsi, par exemple, la flexibilité accrue oblige de plus en plus d'hommes à prendre en charge des tâches d'entretien de la famille qu'ils ignoraient auparavant.

Cependant, le temps de travail contraint des travailleuses (travail salarié et travail domestique) est pratiquement

le double de celui des travailleurs. L'accession des femmes au statut de salariée ne les a pas soustraites à la division sociale du travail caractéristique du patriarcat (2), et aux dominations qui l'accompagnent. Ce sont là tant sur le plan matériel qu'idéologique les obstacles à une participation active et régulière des femmes à la lutte de classe et à la prise de responsabilité dans des organisations ouvrières, dans lesquelles elles doivent encore souvent faire face aux préjugés machistes, et à la négation de la réalité de leur oppression spécifique.

Extrait de la résolution adoptée par le 6^e Congrès de l'OCML-VP

1) Machisme : comportement et idéologie basés sur la virilité et la domination de la femme par l'homme.

(2) Patriarcat : système social de domination des femmes par les hommes.

ONALE DE LUTTE FÉMINISTE

OLUTIONS DANS LE MOUVEMENT FÉMINISTE ?

communautarisme... C'est une question importante. Et on doit s'interroger sur cette analyse : y a-t-il une telle progression de l'islam, de l'intégrisme et du « communautarisme musulman » dans les quartiers et les banlieues populaires ? Quelles conséquences auraient-ils sur les relations hommes-femmes ?

MAIS JUSQU'ICI, ET AVANT CETTE LOI, LES MANIFS FÉMINISTES ÉTAIENT CONSENSUELS, TROP PEUT-ÊTRE ? Exactement, l'année dernière, tout le monde manifestait ensemble et le cortège avait été plus important (plus de 10 000). Les contradictions se sont aigüées depuis et s'affichent publiquement. On peut le regretter, mais en fait c'est une bonne chose : les débats peuvent avoir lieu et ne sont plus masqués derrière un faux consensus. Toutefois, la discussion n'est pas aisée. A la manif de NPNS, on a voulu parler de cette loi, du gouvernement de droite qui l'avait élaborée sans que rien ne l'y oblige, de notre point de vue « contre la voile », mais aussi de notre opposition à cette loi qui était sélective de fait, sanctionnant une communauté religieuse (fortement ouvrière), la poussant au repli, etc. On a vite été traitée d'intégristes ou d'agents des intégristes... Les mêmes questions et les mêmes interroga-

tions ont été posées lors de la seconde manif, celle du Collectif, elles étaient mieux reçues et souvent la discussion était possible. Souvent même on s'unifiait autour de « Non au voile ! Non à la loi ! »

Cependant, NPNS et autres groupes féministes et laïques, en mettant l'accent sur le voile, sur la religion, sur l'intégrisme, et le machisme qu'il génère parmi les jeunes des banlieues, ont de bonnes raisons pour le faire. Cette oppression frappe les jeunes filles et les femmes de la seconde génération. C'est un courant réactionnaire, régressif qui remet en cause des acquis du mouvement ouvrier et démocratique : laïcité (séparation des églises et de l'État), égalité femme/homme, indépendance des femmes, etc... Toutes choses progressistes que nous défendons. Toutefois, le Collectif national défend les mêmes valeurs, mais ne les met pas en avant comme le seul et urgent combat à mener...

MAIS ON PEUT SE DEMANDER SI NPNS N'A PAS RAISON D'EN FAIRE LA QUESTION DU JOUR ? On ne pense pas que cela soit juste et pour plusieurs raisons : 1/ ce qui concerne le plus les femmes aujourd'hui, et qui peut forger leur unité, c'est la dure réalité économique qu'elles subissent : elles sont les premières licenciées, les plus touchées par la précarité, par les petits boulots de

merde, par la misère. Des galères de toutes sortes, auxquels se rajoutent, selon les origines nationales d'autres formes d'exploitation ou d'oppression (dans laquelle on trouve l'oppression religieuse). 2/ cette situation économique, que subissent aussi violemment les hommes (un « homme s'est fait pour travailler, pour ramener l'argent à la maison, entretenir la famille, etc... »), est à la base de relations de plus en plus déstabilisées, de plus en plus malheureuses. Cette situation engendre également la violence, et en particulier la violence machiste. 3/ C'est en mettant en avant l'identité de situation économique, entre femmes (et entre femmes et hommes), que l'on peut avancer dans la lutte contre ce qui les divise, la religion par exemple, ou le machisme. 4/ La régression culturelle n'est pas uniquement liée à un regain religieux ; il y a une régression dans tous les domaines de la pensée et de la morale progressistes.

ET EN ATTENDANT ON LAISSE LES JEUNES FILLES SE FAIRE FRAPPER ET ENFERMER PAR LES INTÉGRISTES ; ON LAISSE LES BANLIEUES PARTIR À LA DÉRIVE ET ÊTRE LA PROIE DES INTÉGRISMES ? N'exagérons rien. On ne s'écrie pas dans les banlieues et les quartiers ouvriers. Revenons un peu à l'Histoire. À partir des années 1930, on a connu des phénomènes identiques sur la base d'une puis-

sante crise économique : montée de la réaction politique, culturelle et religieuse — intégrisme catholique (notamment chez les polonais et chez les italiens) ; montée de la violence sociale, de la délinquance — mais aussi montée de la résistance sociale, construction d'organisation de défense ouvrière : partis, syndicats, associations diverses... Ne vouloir mener, comme le fait NPNS, qu'une lutte idéologique contre l'intégrisme religieux ne modifie en rien les conditions d'existence de plus en plus déplorables. Tout au plus on n'obtiendra qu'une division croissante entre « communautés », qu'un repli sur soi et la guerre de tous contre tous. NPNS contribue à diaboliser la banlieue, les « quartiers », et non à éclairer sur ce qui s'y passe, sur les causes des difficultés de vie et sur comment s'en sortir. Le combat de NPNS apparaît alors comme un vrai dérivatif, un rideau de fumée et un instrument de division du front des femmes contre l'exploitation capitaliste et contre le machisme.

À COMMANDER À NOTRE BOITE POSTALE

OCML-VOIE PROLÉTARIENNE

6^e CONGRÈS AVRIL 2004

★ La lutte pour la transformation des rapports hommes/femmes fait partie de la lutte pour la révolution

1.50 €

PRISES DE PAROLES TOUT AU LONG DE LA MANIF DU 8 MARS

A Barbès, face à Tati : contre la précarité et les temps partiels imposés aux femmes. On a évoqué les licenciements de milliers d'employés, dont une majorité de femmes, par Tati. On a rappelé les pratiques esclavagistes de la chaîne hôtelière Arcade, qui a surexploité les femmes de ménage africaines et licencié Faty (c'est d'ailleurs elle qui a pris le micro). Voilà un positionnement anticapitaliste clair !

À la Goutte d'Or : la parole au Collectif «20 ans barakat». Il a dénoncé le maintien scandaleux du Code de la famille en Algérie, code qui met la femme sous tutelle masculine, qu'il s'agisse du père, du mari, du frère, ou du fils, alors même qu'il y a prétention à une démocratisation dans le pays ! Un positionnement qui lie clairement la condition des femmes à un patriarcat effroyable !

Puis, les représentantes du Droit au logement ont, de leur côté, dénoncé la régression des crédits alloués au logement social et l'impossibilité pour les femmes travailleuses d'accéder en tant que mères de famille à un loge-

ment correct. La solitude de ces femmes a été dénoncée, alors que l'on parle pudiquement de « foyer monoparental » pour effacer le fait que dans les neuf-dixièmes des cas, ce sont des mères seules ! Voilà une prise de position qui relie la réalité statistique des petits budgets à la discrimination sexuelle de fait. Donnant un sens très concret à la revendication d'égalité. Une égalité des salaires indispensable pour aider la masse des femmes opprimées à s'émanciper, voire à se séparer de conjoints parfois insupportablement machistes, mais auxquels une « solidarité économique » les enchaîne actuellement.

Et d'autres interventions sur la détérioration catastrophique du suivi de la santé pour les familles à faibles ressources, l'accroissement des dépenses médicales, ceci se répercutant à la fois sur la mère et sur les enfants dont, prioritairement, les femmes s'occupent. Une dénonciation de la régression des budgets d'État pour financer les crèches collectives, qui met en évidence le fait que tout recul dans ce domaine renvoie les femmes à une intolérable

position de « choix » entre garder soi-même ses enfants et travailler, mais pour quel reste de salaire si l'essentiel finance la nourrice ?

La dimension non économiste des revendications proposées par cette manifestation portait de façon tout à fait légitime sur un autre partage des tâches entre hommes et femmes, revendication supposant également une lutte idéologique entre hommes et femmes, que nous défendons sans condition préalable, car sa réalisation incitera les femmes à s'engager pleinement dans d'autres combats !

L'ensemble des prises de parole a donc établi un lien très clair, concret, stimulant pour les luttes à venir, entre la condition actuelle de la grande majorité des femmes en France, et un capitalisme encore bien patriarcal, qui en dépit des proclamations mensongères de Chirac sur le caractère prioritaire de l'avancée de l'égalité entre hommes et femmes, prend mesure sur mesure pour accentuer ces inégalités et reléguer les femmes à l'univers domestique sans horizon... (qu'elles n'auraient jamais dû quitter ?) **Une militante VP**



Faisons le point

Voici déjà cinq mois que *Partisan* a entrepris de dresser (modestement) le portrait du syndicalisme, de ses contradictions et de son évolution à partir des expériences vécues par les militants. Quels enseignements pouvons nous déjà en tirer ? Quelles questions se posent pour approfondir le débat ?

POSONS LE DÉCOR. Crises économiques et financières à répétition, stagnation économique, compétition accrue entraînant des restructurations massives avec son cortège de licenciements et de précarité ; privatisation des services publics ; blocage de l'embauche et des salaires, multiplication des statuts, etc. Dans le domaine politique : expérience de gestion de gauche aussi négative que celle de droite...

PROGRÈS OU RÉGRESSION DU SYNDICALISME EN FRANCE AUJOURD'HUI ? Nous voyons un double mouvement : un affaiblissement des syndicats ouvertement collaborateurs ou conciliateurs avec le patronat (CFDT, CGT, ...), un renforcement ou un élargissement des syndicats qui luttent ou en donnent l'impression (Sud...). Mais de manière plus générale l'intérêt pour les syndicats ou le syndicalisme s'accroît dans les entreprises : participation plus importante des travailleurs aux élections syndicales.

QUELLES EN SONT LES CONSÉQUENCES ? On voit dans la CGT une opposition interne s'accroître, opposition de sections, d'Unions locales, etc... émiettée, dispersée et sans cohérence. Mais qui, pour la première fois depuis longtemps, s'est exprimée de manière centralisée, lors du vote de la CCN pour le NON à la Constitution européenne, contre la direction Confédérale. Dans la CFDT, cette contestation s'est manifestée par des départs groupés ou non (vers la CGT principalement, ces derniers temps).

Dans SUD, syndicat qui ne régresse pas, un malaise interne se manifeste devant le refus des directions d'assumer l'organisation d'une résistance d'ensemble, ce qui entraîne un déclin de la combativité.

COMMENT SE MANIFESTE LE «COLLABORATIONNISME» SYNDICAL ? Dans la CGT, on parle de «convergences industrielles et syndicales» ; de syndicalisme de proposition. On évolue vers une cogestion ouverte. On abandonne tout projet alternatif au capitalisme. Cela ne se fait pas sans réaction : il y a échange, débat mais sans aucune incidence sur ce qui se décide. Toutefois ça bouge dans les UL et les sections syndicales.

Dans SUD, l'orientation est devenue insaisissable. C'est une auberge espagnole et l'émiettement idéologique. Toute affirmation d'un syndicalisme indépendant est combattue par un blocage du débat démocratique car il y a refus d'élaborer au niveau national une plate-forme de lutte unifiante.

Sud, un syndicalisme comme les autres ? Reproduisant les mêmes schémas que les autres ? Ou tendance des Sud à devenir un syndicalisme de gestion des relations sociales d'exploitation ? Mais peut-on dire pour autant un syndicalisme à volonté «gestionnaire» ? Sud-éduc serait-il la grande exception ? Un syndicat qui se veut de lutte, par opposition à la FSU. Sud-éduc, seul syndicat de lutte intercatégoriel ?

QUELLES TENDANCES SE DÉGAGENT DE NOS EXPÉRIENCES ? D'abord un fort désir de reconstruire une unité syndicale à la base, et des tentatives de regroupement au niveau local ou intersyndical. Dans plusieurs secteurs c'est la radicalisation des luttes sur les moyens et les formes de lutte: pratique croissante des AG, déci-

sions collectives, actions directes, ... Avec quels objectifs ? Sur quelles orientations ? En fait que se dégage-t-il de cette radicalité ?

POUR RECONSTRUIRE QUOI, AUJOURD'HUI ? Sur la base d'un flux de combativité et d'une contestation interne aux confédérations syndicales, se posent des questions :

— Activité politique/activité syndicale, par quoi commencer ?
— La confusion au plan politique n'aide pas à la clarification au plan syndical. Donner des explications claires sur l'évolution syndicale et des propositions, ou militer dans l'urgence pour vite réarmer les travailleurs ?

— Saisir toutes les opportunités de débattre, d'affirmer un point de vue différent sur le fond, la tactique étant secondaire ? Plus de compréhension politique mène-t-elle à un engagement actif dans le syndicat ? Est-ce qu'on ne manque pas d'une plateforme d'opposition syndicale ? D'un projet alternatif, d'un regroupement d'opposants ?

— Quelle tactique ? Militer à la CGT, qui est largement présente ? Ou créer (ou développer) de nouveaux syndicats, comme SUD ? Les expériences se sont multipliées ces derniers temps, tout comme les questions et les réflexions qui ne manquent pas, sans pouvoir être centralisées. C'est un des rôles de notre journal d'être ce centre de débat et d'élaboration d'une orientation syndicale de lutte de classe. **Camarades lecteurs, à vos plumes !**

Le Comité de Rédaction

35 heures

ARCELOR

LE «DIALOGUE SOCIAL» SELON LA LOI FILLON

Signé par trois syndicats minoritaires, le nouvel accord chez Arcelor (28 000 salariés), qui prévoit notamment d'allonger la durée du travail, va s'appliquer au sein du groupe sidérurgique. La CFDT a renoncé à exercer son droit d'opposition avec la CGT. L'accord baptisé «Arcelor Horizon 2008», signé par FO, la CFTC et la CFE-CGC, remplace celui de 1999. Il maintient, selon la direction, les 35 heures payées 39, tout en permettant une organisation du travail «plus réactive», via notamment un allongement de la durée du travail pour certains salariés «qui étaient jusqu'ici à moins de 35 heures». Le DRH se félicite, on s'en serait douté, que «cet accord puisse vivre, car c'est un bon compromis entre les besoins de nos

clients et les attentes des salariés.» La CGT a indiqué qu'elle n'allait «pas rester les bras croisés» contre cet accord de «régression sociale», sans préciser si elle entendait toujours déposer son droit d'opposition, selon son représentant national, Marc Barthel. Le syndicat compte «demander l'organisation d'un référendum officiel» dans le groupe, a-t-il ajouté. La CGT n'exclut pas non plus un appel à la grève. Interrogé sur la décision de la CFDT, M. Barthel a commenté: «qui ne dit mot consent». Selon lui, le nouvel accord «va allonger la durée du travail dans certains sites, comme à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), sans que les salariés gagnent plus». Certains salariés «vont perdre jusqu'à 10 jours de RTT, sans qu'ils soient comptés en heures supplémentaires».

Par ailleurs, CGT comme CFDT estiment que la gestion collective du compte épargne-temps va permettre à l'employeur seul de décider largement quand le salarié prendra sa journée de RTT, en fonction des périodes d'activité. Au lieu de «dialogue», les salariés auront la dictature du marché !



35 HEURES LE PS NE RÉTABLIRAIT MEME PAS LA LOI AUBRY...

«Cette réforme (la loi UMP) est inutile et n'est même pas demandée par les entreprises», a déclaré lundi (31 janvier) Julien Dray, l'un des porte-parole du PS. «C'est avant tout une revanche idéologique de la droite.» Pourtant, François Hollande refuse pour l'instant de mettre au programme de 2007 le rétablissement de la loi Aubry version 2000. Le numéro un du PS prévoit une négociation interprofessionnelle portant à la fois sur le temps de travail, l'emploi et les salaires pour régler la question – histoire, sans doute, de ne pas trancher un débat qui divise les responsables socialistes... Une réforme qui répondrait à des impératifs plus idéologiques qu'économiques ? La critique émise à gauche s'appuie sur le fait que, sur le terrain, la nouvelle loi pourrait trouver peu d'application. Suspendue à un accord entre les employeurs et les syndicats — accord de branche ou accord d'entreprise —, elle suppose que les deux parties en présence aient envie de négocier. Or rien ne permet de l'affirmer. Les entreprises, qui ont eu tant de mal à conclure des accords 35 heures et ont gagné en flexibilité ce qu'elles ont perdu en temps de travail, ne semblent pas prêtes à renégocier.

Extrait de *La Tribune*, 1/02/2005

Communiqué

L'association des Mineurs Marocains en France a pu se rendre au Maroc du 9 au 16 janvier 2005 pour soutenir les familles des détenus syndicalistes et mineurs des mines d'Imini. Durant ces sept jours, notre délégation a été confrontée à l'horreur des réalités marocaines. Le froid, la faim qui frappe les familles des mineurs dans la région d'Imini contraste avec le protocole somptueux des préparatifs de la visite royale à Ouarzazate. Le jeudi 13 janvier 2005, la délégation a pu assister au procès qui s'est achevé par une mascarade d'injustices et de dénis de droits. Les mineurs ont été condamnés injustement à 10 ans de prison chacun.

Ce procès montre l'interpénétration des intérêts des actionnaires de la société anonyme Chérifienne d'études minières, du gouvernement et des grosses fortunes du pays, et la justice aux bottes de l'exécutif. La mobilisation des simples gens, militants politiques, syndicaux et associatifs ainsi que la présence d'avocats de renommée nationale ont donné à la délégation présente l'espoir d'un nouveau Maroc en constitution. De l'intérieur de la Cour de l'injustice, les membres de la délégation ont serré la main des détenus en leur transmettant les messages fraternels venus de France et d'ailleurs. Les membres de la délégation ont aussi rencontré les conjointes et enfants apeurés des syndicalistes pour leur assurer notre accompagnement jusqu'à la libération de leurs parents.

Le détenu Khouya Mohamed poursuit une grève de la faim entamée depuis le 29/12/04, sa situation sanitaire est alarmante. Nous rendons responsable l'État marocain de toute atteinte à la vie de ce détenu [...] Nous appelons l'ensemble des démocrates de ce pays à protester énergiquement auprès des autorités Marocaines et à exiger la libération immédiate des détenus et le règlement humain du conflit des mineurs d'Imini avec la direction moyenâgeuse de la mine.

Manifestez votre solidarité en adhérant au collectif de soutien à Khouya Mohamed et à tous les mineurs Marocains des mines d'Imini :
par e-mail : khouya_mhamed@yahoo.fr / par fax : 03 27 98 14 76
www.yabiladi.com/article-societe-384.html

Médecin traitant

Fin juillet 2004, la réforme de la Sécu est votée. En décembre, trois syndicats de médecins – mais pas Médecins Généralistes France – signent un accord avec Douste-Blazy. Le 1^{er} janvier 2005, entrent en vigueur le déremboursement de 1 euro des actes médicaux, le passage du forfait hospitalier à 14 euros par jour, le choix d'un médecin traitant avant le 1^{er} juillet, etc. Le principe de solidarité régresse, celui du fric et de la concurrence progresse.

LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ EST MALADE

Les lois de la physique nous enseignent qu'il n'y a pas d'action sans réaction. Mais les réactions peuvent être diverses ! Celles du printemps 2004 — la manif du 5 juin — restent un modèle... de ce qu'il ne faut pas faire : négocier longuement et à froid, être une «force de proposition» pour une «réforme nécessaire», respecter le calendrier qui a mis fin juillet le moment décisionnel.

QUELLE RIPOSTE ? A pesé dans la balance la lutte pour la représentativité des organisations syndicales dans les Caisses, c'est-à-dire le poids énorme de l'esprit gestionnaire, et le nombre important de postes à pourvoir. Fin octobre, le Medef, en la personne de Sarkozy Guillaume, a réintégré sa place au conseil d'administration de la Caisse Nationale de l'assurance-maladie. Président : CFDT, vice-président : Medef. Le capitalisme n'a plus la nécessité de «soigner» sa main-d'oeuvre comme en 1945. Les attaques contre notre santé continuent. Les réactions sont donc toujours à l'ordre du jour. Les travailleurs ayant été défaits sans combattre en 2004, les médecins se sont retrouvés au premier plan au début 2005.

LE MÉDECIN-TRAITANT. Les généralistes ont d'abord réagi en travailleurs et en professionnels. Premièrement, l'augmentation du travail est pour eux : évaluer, orienter, constituer et tenir des dossiers personnels, faire globalement des économies. Mais l'augmentation de la rémunération n'est pas pour eux, elle va aux spécialistes ! Deuxièmement, en valorisant les spécialistes et en dévalorisant les généralistes, on «pose le principe, disent-ils, de la supériorité de la médecine d'organe, de l'homme morcelé, sur la médecine de l'homme considéré dans la globalité». Troisièmement, le principe du médecin-traitant, obligatoire, supprime celui du médecin-référent, système volontaire, lancé en 1997, adopté par 8 000 médecins et 1,5 million de patients, et ressemblant comme deux gouttes d'eau au nouveau système à la différence près qu'il était rémunéré. Mais le médecin-travailleur a les limites du médecin-commerçant, qui doit ménager sa clientèle. 400 000 déclarations de choix du médecin-traitant remplies et renvoyées en quelques jours : les réformateurs n'en espéraient pas tant. Cette innovation va renforcer une médecine à deux vitesses. Ceux qui auront les moyens iront directement voir un spécialiste, prêts à payer quelques euros de plus. Et les spécialistes auront intérêt à faire pas-

ser en priorité ceux qui sont prêts à payer plus. Les autres attendront.

UNE PRIVATISATION AUSSI. Moins la Sécu rembourse, plus le poids des mutuelles augmente. Et ceux qui ne peuvent plus se payer une mutuelle de plus en plus lourde ? Les réformateurs ont prévu une aide, partielle, à condition de ne pas gagner plus de 15% de la CMU (entre 576,13 euros et 662,55 euros par mois) ! Et cette aide sera financée par l'assurance-maladie. Ainsi, la Sécu va subventionner les mutuelles et les assurances privées (il n'y a plus de différence légale entre ces «complémentaires santé»). La première activité de ces assurances complémentaires, si elles veulent survivre dans un monde de concurrence, c'est la publicité...

ET LA PRÉVENTION ? Pendant ce temps, patrons et capitalistes continuent à faire tout ce qu'il faut pour nous rendre malades. Les résultats d'une enquête du ministère de l'Emploi auprès des médecins du travail et portant sur 50 000 salariés, ont été publiés en décembre. Ils sont on ne peut plus clairs. Les conditions de travail se dégradent. Entre 1994 et 2003, il y a : intensification des rythmes ; augmentation des risques chimiques, cancérogènes et allergogènes ; des risques physiques, tels que l'exposition au bruit ; des risques psychiques, le stress, les violences, le harcèlement ; des contraintes d'horaires, du travail le samedi, la nuit (+ 13%), le dimanche (+ 20%). Comme la reconnaissance d'une maladie professionnelle est un vrai parcours du combattant (ça consiste à faire payer les patrons, alors...), et comme l'assurance-maladie rembourse de moins en moins, nous sommes poussés à prévoir individuellement les accidents de la santé. Un sacré retour en arrière ! Mais attention, il n'y a jamais d'action sans réaction !

M.C.

C'est le capitalisme qui nous rend malades, militer contre lui nous donne la santé !

Pour une réelle égalité d'accès aux soins, gratuité totale ! D'abord la prévention : les conditions de vie et les conditions de travail !

Suivons le mot-d'ordre des médecins généralistes qui boycottent la «déclaration de choix du médecin traitant», au moins jusqu'à fin juin !

Amiante

«100 000 morts», «Ni coupables ni responsables» : en deux titres de livres, la lutte des victimes de l'amiante est résumée (voir Partisan n° 190). Mais parmi les responsables, il y a les «politiques», y compris ceux de gauche, mais aussi une certaine politique syndicale. Voyons les choses en face, jusqu'au bout. Nous avons le droit de mourir de l'amiante, nous voudrions aussi avoir le droit à la vérité, toute la vérité.



Les manifestations des veuves de l'amiante à Dunkerque ont lieu toutes les trois semaines : 16 mars, 6 avril, 27 avril, 18 mai, etc... Elles pourraient s'étendre à d'autres villes. Les veuves ne se battent pas seulement contre les lenteurs de la Justice, mais au départ contre un non-lieu, prononcé en décembre 2003 et confirmé en appel à Douai en juin 2004.

LA JUSTICE. Voici ce que dit l'Andeva, l'association nationale de défense des victimes de l'amiante, dans son bulletin de février 2005 : «Lors de la première marche des veuves le 15 décembre dernier, une délégation de l'Ardeva et de l'Andeva a été reçue par le procureur de la République de Dunkerque, M. Joubert. Elle lui a fait part de l'indignation des victimes face à la décision de non-lieu. Elle a dénoncé une instruction incomplète, ignorant des pans entiers de responsabilité. Elle a réclamé que des informations judiciaires soient ouvertes systématiquement par le parquet, vu l'ampleur et la gravité de la catastrophe de l'amiante. Le procureur a évoqué la manque de moyens du tribunal de Dunkerque – et des magistrats

instructeurs en général – qui rend difficile l'instruction d'une affaire aussi complexe. Il a assuré qu'il comprenait le désarroi des victimes face à une décision de non-lieu peu compréhensible pour elles.» Ainsi la Justice prononce un non-lieu, non pas faute de preuves, mais faute de moyens qui lui permettraient de rassembler ces preuves ! Pensez aux inspecteurs du Travail et aux inspecteurs de police : des moyens pour contrôler les jeunes et les travailleurs, on en trouve toujours. Pour contrôler et emmerder les patrons, c'est beaucoup plus difficile !

LA LOI. Les responsables de l'Andeva commentent : «Il est inacceptable que la plus grande catastrophe sanitaire que notre pays ait connue, et qui était évitable, n'ait pas de responsable. Il est indigne d'une société évoluée que la justice pénale ne demande aucun compte à tous ceux qui ont commis des fautes : les industriels de l'amiante qui savaient, les employeurs qui ne respectaient pas la réglementation, les pouvoirs publics et les experts qui ont laissé faire. Les politiques aussi commentent à s'interroger sur cet autisme judiciaire, sur cette loi Fauchon sur les « délits non inten-

tionnels » qui ressemble fort à une amnistie des responsables des affaires de santé publique. Aujourd'hui, le premier obstacle, celui de l'indifférence, semble franchi. Il a été suivi de près par un autre épisode judiciaire encourageant, avec les premières mises en examens dans le dossier emblématique de Jussieu (...). La route est encore longue jusqu'à un procès de l'air contaminé que nous attendons tous. Simplement aujourd'hui, c'est davantage de nous-mêmes et de notre capacité de mobilisation que dépend le cours des choses.» Admettons donc que la Justice ait les moyens. C'est-à-dire les moyens de rassembler des preuves contre les patrons et les responsables politiques. Elle peut alors faire respecter la loi. Mais qui fait la loi ? Les responsables politiques ! C'est exactement le sens de cette histoire de loi Fauchon, votée sous un gouvernement PCF-PS-Verts, en juillet 2000 : la Justice risque de nous atteindre, changeons vite la loi ! D'ailleurs, à quoi a abouti le grand procès du sang contaminé ?

LES RESPONSABLES. Le rôle des «industriels», on le connaît. La nécessité de notre mobilisation, c'est clair. Par contre, «les pouvoirs publics et les experts qui ont laissé faire», c'est une question à creuser. Car, si vous avez lu le livre «Amiante : 100 000 morts à venir», comme vous le conseillait Partisan n°190, une chose vous a probablement frappé : la place importante des responsables de gauche, et même des responsables syndicaux. «Le silence de Martine Aubry», «L'affaire (Claude) Allègre», la présence de la CGT, tout au long des 13 années de son existence, au sein du Comité Permanent Amiante. Témoignage au sujet de Martine Aubry : «On n'avait jamais vu quelqu'un qui connaissait aussi bien les dossiers. Mais, dans cette affaire, elle a peut-être été obligée de tenir compte de la place du monde économique dans notre pays» (p 87). Déclaration de Michel Odet, représentant de la CGT au sein du CPA : «Il faut que les partenaires sociaux arrivent à un certain consensus» (p 121). Vous voulez la vérité et la justice dans l'affaire de l'amiante ? Mais êtes-vous prêts à voir condamner les responsables politiques de gauche ? Êtes-vous prêts à reconnaître que la «réformiste» a fait des ravages ? On peut dire que pendant 15 ans, de 1981 à 1996, la gauche a permis de prolonger l'utilisation de l'amiante en France, alors qu'elle était déjà interdite dans de nombreux autres pays. On ne rejette pas impunément les principes de la lutte des classes et de la suppression du patronat. Si on fait avec les patrons, on fait aussi avec les morts d'ouvriers : voilà la grande morale de l'affaire de l'amiante. **Pour la justice, contre l'oubli ! Et pour le communisme, contre la gauche réformiste !**

Signature ????

APPEL DE 140 VEUVES DE L'AMIANTE POUR LA JUSTICE, CONTRE L'OUBLI

Nous sommes 140 veuves dont les maris sont morts, tués par l'amiante. Nous voulons, aujourd'hui, exprimer notre colère car nous estimons qu'il est inadmissible de perdre la vie, parfois très jeune, à cause de son travail.

Nous sommes là pour témoigner des souffrances tant physiques que morales des victimes de ce poison, de cette vie qui peu à peu se détériore, des difficultés pour effectuer les gestes les plus simples de la vie, pour arriver à cette longue agonie en pleine connaissance de l'issue fatale, mais aussi de nos souffrances, de notre impuissance, de nos difficultés, de nos vies gâchées et celles de nos enfants dont les études et l'avenir sont parfois compromis.

Nous demandons que leur mort ne soit pas inutile, qu'elle serve de leçon à tous ceux qui ont en charge la santé publique et des responsabilités dans le monde de travail,

Que vous tous ici ne les oubliiez pas, et que plus jamais un travailleur et une famille ne souffrent comme ils ont souffert, comme nous avons souffert et souffrons encore.

Il faut aussi que l'on sache que notre combat ne s'arrêtera pas à l'indemnisation qui certes nous aide à vivre un peu moins mal financièrement mais qui ne remplace en rien la disparition de l'être cher.

Avec l'ARDEVA nous sommes déterminées à nous battre, à lutter le temps qu'il faudra afin que justice soit rendue, que les responsabilités, toutes les responsabilités soient établies.

A ce moment-là seulement, notre deuil pourra commencer. Nous souhaitons que cet appel soit entendu en France et bien au-delà de nos frontières.

Dunkerque, le 25 novembre 2004

Fait remarquable de la lutte des classes au 19^e siècle, l'entrée en force des travailleuses rencontre une forte opposition dans les rangs du mouvement ouvrier en plein développement. Seuls quelques hommes se battent pour cette émancipation féminine. Parmi eux, l'ouvrier relieur Eugène Varlin.

VARLIN ET LA CAUSE DES FEMMES

«**L'**humanité ne doit aux femmes aucune idée morale, politique, philosophique. L'homme invente, perfectionne, travaille, produit et nourrit la femme. Celle-ci n'a même pas inventé son fuseau et sa quenouille». L'auteur de cette horreur est Proudhon (1), un ouvrier typographe socialiste du 19^e siècle, dont les idées sont très en vogue dans le mouvement ouvrier de l'époque.

À CONTRE-COURANT. À l'instar de ce Proudhon qui décrète «l'infériorité irrémédiable de la femme», on refuse que les femmes travaillent, notamment dans les rangs de l'Internationale (2). Cependant, en 1866, parmi les délégués parisiens à son I^{er} congrès, qui se

tient à Genève, un jeune ouvrier-relieur de 27 ans, Eugène Varlin, intervient à contre-courant de la position majoritaire qui préfère voir les femmes rester au foyer. Il déclare : «Comme vous tous, je reconnais que le travail des femmes dans les manufactures, tel qu'il se pratique, ruine le corps et engendre la corruption. Mais, partant de ce fait, nous ne pouvons condamner le travail des femmes d'une manière générale ; car vous qui voulez enlever la femme à la prostitution, comment pourrez-vous le faire si vous ne lui donnez le moyen de gagner sa vie ? Que deviendront les veuves et les orphelins ? Elles seront obligées ou de tendre la main ou de se prostituer. Condamner le travail des femmes, c'est reconnaître la charité et autoriser la prostitution.»

Et donc, logiquement, «la femme doit travailler et être rétribuée pour son travail. Ceux qui veulent lui refuser le droit au travail veulent la mettre toujours sous la dépendance de l'homme. Nul n'a le droit de lui refuser le seul moyen d'être véritablement libre. Elle doit se suffire à elle-même, et comme ses besoins sont aussi grands que les nôtres, elle doit être rétribuée comme nous-mêmes. Que le travail soit fait par un homme, qu'il soit fait par une femme, même produit, même salaire.»

EN TERMES DE CLASSE. Paule Lejeune (3) résume parfaitement l'affaire : «Varlin est loin de la misogynie proudhonienne qui relègue la femme aux tâches ménagères et il pose le problème avec vigueur, en termes de classe». Ainsi pour Varlin, on le constate tout au long de sa courte vie (4), les ouvriè-



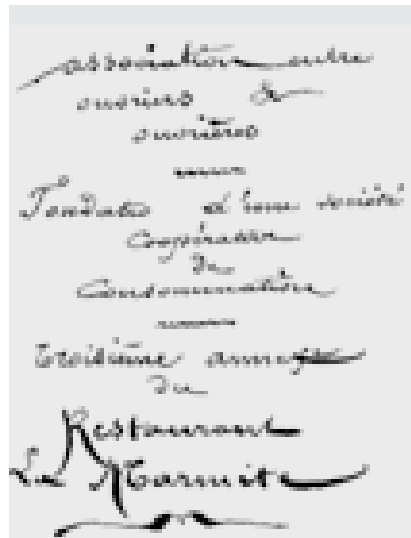
Le seul portrait photographique connu d'Eugène Varlin

EUGÈNE VARLIN. Fils de petits paysans, Eugène Varlin est né en 1839. Ouvrier-relieur à Paris. Adhère à l'Internationale en 1865. Anime des grèves, coordonne des mouvements de solidarité, y compris entre ouvriers de pays différents, milite dans de nombreuses organisations ouvrières et socialistes. Participe à l'insurrection de la Commune le 18 mars 1871. Élu de la Commune de Paris. Assassiné par les Versaillais le 28 mai 1871 pendant la Semaine Sanglante.

ET LES ENFANTS ?

C'est encore au cours du Congrès de Genève de l'Internationale, que Varlin exprime son point de vue sur l'éducation scolaire des enfants. Selon lui, cette tâche doit revenir à la «société, sous la direction des parents, et obligation pour tous les enfants». Sans oublier de préciser que lorsqu'il demande cela, c'est à condition que cette société soit «vraiment démocratique, dans laquelle la direction serait la volonté de tous». Pour Varlin, il n'y a pas d'égalité des chances. «La famille peut elle fournir à tous les enfants des moyens d'enseignements égaux ? Non. Selon que la famille comptera plus ou moins d'enfants, elle disposera de ressources plus ou moins grandes ; et tandis que le père d'un seul pourra, sans se priver, lui donner non seulement l'instruction primaire, mais aussi l'instruction secondaire et même supérieure, le père chargé d'enfants leur donnera à peine l'instruction élémentaire. Le fils du premier deviendra directeur d'entreprises dont les enfants du second seront les manœuvres. Inégalité pour les enfants dans les résultats, inégalité de charges pour les familles, donc pas de justice.» Varlin ajoute : «Quant à la liberté de l'enfant, nous répondrons : pour être libre, il faut avoir la jouissance de toutes ses facultés et pouvoir suffire à son existence ; or, l'enfant n'est pas libre et pour le devenir il a justement besoin de l'instruction.»

Source : Pratique militante et écrits d'un ouvrier communiste, présenté par Paule Lejeune, Maspéro 1977



«Association entre ouvriers et ouvrières...» en-tête d'un courrier de «La Marmite»



res doivent avoir pleinement leur place dans la lutte. En août 1864, il participe, avec Nathalie Lemel, ouvrière relieuse, à une grève des relieurs victorieuse au bout de trois semaines. Au début de 1865, Varlin adhère à l'Internationale. La même année, il participe à la création d'une nouvelle organisation de relieurs. Les statuts — qu'il rédige — insistent sur l'égalité des droits entre relieurs et relieuses. Ainsi, on trouve sa camarade de combat, Lemel, au conseil d'administration. S'adressant au II^e Congrès de l'Internationale, en 1867, auquel il ne peut assister, il ne manque pas de signer : «Pour la société des ouvrières et ouvriers relieurs, (Eugène Varlin)».

En 68, Varlin fonde, — toujours avec Nathalie Lemel —, une coopérative de consommation, «La Ménagère», ainsi qu'un restaurant ouvrier, «La Marmite», installée rue Larrey dans le 6^e arrondissement de Paris. Des succursales fonctionneront encore pendant la Commune.

Varlin estime, en effet, comme l'écrit Paule Lejeune (3), qu'il faut «continuer à mettre en place les moyens susceptibles de resserrer les liens quotidiens entre les travailleurs, d'élever leur niveau de conscience et de les préparer à prendre en main tous les aspects de la vie après la révolution sociale.»

«La Marmite», devient en fait trois restaurants avec tout de même 8 000 adhérents !

«On y prenait des repas modestes, mais bien accommodés, et la gaieté régnait autour des tables, raconte Charles Keller, un habitué. (...) Chacun allait chercher lui-même ses plats à la cuisine, et en inscrivait le prix sur une feuille de contrôle qu'il remettait avec son argent au camarade chargé de le recevoir. Généralement, on ne s'attardait pas et, pour laisser la place à d'autres, on s'en allait après avoir satisfait son appétit. Parfois, cependant, quelques camarades plus intimes prolongaient la séance, et l'on causait. On chantait aussi (...) La citoyenne Nathalie Lemel ne chantait pas ; elle philosophait et résolvait les grands problèmes avec une simplicité et une facilité extraordinaires.» Ajoutons qu'on pouvait y lire 6 quotidiens, plusieurs hebdomadaires, et qu'on avait là un ferment d'idées révolutionnaires exceptionnelles !

Thierry Dufrenne

(1) Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865) est toujours une référence pour une partie du mouvement anarchiste/libertaire à travers le monde. Il fut vite considéré par Marx comme le représentant du réformisme petit-bourgeois.
(2) L'Association Internationale des Travailleurs a été créée à Londres en septembre 1864. Parmi ses fondateurs : Karl Marx. Très vite, des sections françaises sont créées en France.
(3) Auteur d'un remarquable livre publié en 1977, dans la petite collection Maspéro, Pratique militante et écrits d'un ouvrier communiste.
(4) Il est assassiné fin mai 1871, à l'âge de 32 ans, par les Versaillais, dans les derniers instants de la Semaine Sanglante.

À COMMANDER À NOTRE BOITE POSTALE



LUTTE DE CLASSE ET DÉLOCALISATION

«La plupart des grandes luttes ouvrières connues en Chine, depuis deux ans, sont situées au Nord-Est», pouvait-on lire dans Partisan d'octobre 2003 (n° 179) : des luttes contre les plans de licenciements, dans les entreprises d'État démantelées et privatisées. Cette constatation est périmée. L'article ci-contre, reproduit de Libération du 15 novembre 2004, le montre.

Si la «jeune» classe ouvrière chinoise ne fait que commencer à s'organiser et à se défendre, c'est massivement qu'elle fait jouer la concurrence, désertant par exemple Shenzhen (près de Hongkong) pour Shanghai. La bourgeoisie chinoise (il faut mettre le mot «communiste» entre guillemets) et les impérialistes présents en Chine (dont les patrons français) peuvent essayer de faire jouer la concurrence contre les travailleurs, en se délocalisant vers l'ouest du pays, ils ne feront qu'élargir encore plus les rangs ouvriers et développer la révolte.

GRÈVE COURAGEUSE. Cette jeune ouvrière venue de la campagne n'en revient toujours pas d'avoir eu l'audace de faire grève. C'était début octobre, dans l'usine de composants électroniques Computime, co-entreprise entre capitaux hongkongais et privés locaux, dans la «zone économique spéciale» de Shenzhen, le «phare» du néo-capitalisme chinois, dans le sud du pays. Des tracts imprimés ont commencé à circuler, appelant à la grève pour obtenir une augmentation de salaire. «Je ne pensais pas que nous aurions le courage d'aller jusqu'au bout», confie cette jeune fille de 19 ans, qui restera anonyme pour sa propre sécurité. Les 3 000 ouvrières ont pourtant trouvé ce courage, et, le 6 octobre, elles ont même bloqué l'une des plus grandes artères de la métropole pour faire connaître leurs revendications. Elles ont tenu bon pendant quatre heures, provoquant un embouteillage retentissant et forçant le gouvernement local à se poser en médiateur. Le résultat fut spectaculaire : en un jour et demi de grève, elles ont obtenu 170% d'augmentation des salaires, du jamais vu dans un pays où les syndicats indépendants ont interdits et les luttes

sociales considérées comme des menées subversives. «Je n'ai pas eu peur car tout le monde s'est retrouvé dans le mouvement. Je n'ai fait qu'apporter un peu de ma force, ce n'est pas grand chose», explique cette fille de paysans pauvres de l'ouest du pays, arrivée à l'usine il y a moins d'un an (...).

AMENDES. Au-delà de ce succès exceptionnel, cette grève très organisée — comme le montrent les tracts imprimés et les affichettes qui avaient été apposées dans les dortoirs des travailleurs — a déclenché des réactions en chaîne et de nombreuses analyses sur le travail en Chine. D'abord, parce qu'elle a attiré l'attention sur les conditions de travail proches de l'esclavage pratiquées

dans certaines entreprises comme Computime : environ 230 yuans (23 euros) par mois pour onze heures de travail par jour, sept jours sur sept... On est loin du salaire minimum légal, déjà passablement bas : 610 yuans (61 euros) par mois. Un salaire inchangé depuis dix ans, sur lequel, de surcroît, sont prélevés 50 yuans (5 euros) par mois pour occuper un lit dans un dortoir sordide partagé avec sept autres ouvrières, et les amendes qui pleuvent sous le moindre prétexte, comme le fait de rester plus de cinq minutes aux toilettes... Le tout dans l'impunité la plus complète, le «bureau de travail» de la municipalité fermant complaisamment les yeux devant ces abus, un signe de la corruption généralisée de l'administration locale.

Cette grève a également révélé un autre phénomène : la pénurie de main-d'œuvre apparue cette année dans la région du delta de la rivière des Perles, ce poumon industriel de la Chine dont fait partie Shenzhen. La nouvelle a surpris tout le monde : environ deux millions d'emplois restent vacants dans cette région qui assure un tiers des exportations de la Chine, et qui attirait jusqu'ici les masses de paysans pauvres déracinés, ces «mingong», littéralement «paysans-ouvriers» qui ont été le fer de lance du décollage économique chinois. «Les migrants votent avec leurs pieds», estime Jane Liu, directrice adjointe de l'Institut de l'observation contemporaine de Shenzhen, une organisation non gouvernementale au service des migrants. «Au début du développement de cette ville, poursuit-elle, les migrants se contentaient de leur bol de riz quotidien. Ils ne savaient pas qu'ils étaient exploités. Aujourd'hui, les ouvriers sont plus mûrs, ils savent que leurs pères étaient là quinze ans plus tôt, et touchaient le même salaire. Ils estiment qu'il n'y a pas d'avenir et ils partent.» D'autres zones de développement du pays, comme la région du delta du Yangtse, autour de Shanghai, Suzhou et Nankin, offrent des alternatives aux «mingong» en quête d'emploi, et ont meilleure réputation que celles de la rivière des Perles.

Le phénomène est tellement répandu que certains analystes se demandent si le «modèle Shenzhen», c'est-à-dire l'exploit-

ation sans fard d'une main-d'œuvre abondante mais sans qualification, n'est pas en train d'atteindre ses limites (...).

DÉLOCALISATION INTERNE. En fait, la mutation du «modèle Shenzhen» serait l'amorce d'une deuxième phase dans le développement accéléré de la Chine, avec un début de délocalisation interne. Contrairement à la Corée du Sud ou à Taiwan qui n'ont pas eu d'autre choix, lorsque les coûts de production ont augmenté, que de délocaliser en Chine, cette dernière dispose d'un vaste arrière pays sous-développé prêt à accueillir les industries à forte main-d'œuvre. La politique de développement de l'Ouest mise en place par le gouvernement chinois depuis deux ou trois ans prévoit l'investissement dans des infrastructures

qui pourront accueillir à Chengdu (Sichuan) ou à Xi'an (Shaanxi) les industries qui quitteront une bande côtière devenue trop chère.

La jeune ouvrière de Computime, pour sa part, n'entend pas rester trop longtemps à Shenzhen. «D'ici un an ou deux, je partirai. Cette ville n'a pas besoin de gens comme moi, je n'ai pas les qualifications suffisantes», dit-elle avec la modestie des gens de la campagne. Mais en ville, elle a appris une leçon : savoir dire «non» à des conditions de travail iniques. Les migrants de la campagne sont en train d'acquiescer les réflexes d'une véritable classe ouvrière : c'est une mauvaise nouvelle pour le Parti communiste chinois.

(Libération, 15 novembre 2004)

“ Les classes continuent à exister dans les pays socialistes, la lutte des classes persiste encore. Il faut admettre la survivance des classes à long terme... Les classes réactionnaires connaîtront peut être une restauration, aussi devons-nous renforcer notre vigilance... Si jamais la génération de nos enfants tombe dans le révisionnisme et prend la direction opposée, même sous couvert de socialisme, il s'agirait bien en réalité d'un retour au capitalisme. Nos petits enfants, c'est absolument certain, provoqueraient un soulèvement et renverseraient leurs vieux maîtres. ”

Mao Ze Dong, septembre 1962

Les «communistes» du PC des Etats-Unis, comme ceux du PTB (Parti du travail de Belgique), considèrent la Chine de 2004 comme un grand pays socialiste. Le journal belge «Solidaire» du 22 septembre reprend donc un article de Marilyn Bechtel paru dans «People's Weekly World» : «En visite auprès des syndicalistes chinois». Une vision du socialisme «à la chinoise» qui ressemble vraiment beaucoup, beaucoup, à du capitalisme !

Restructurations «socialistes»

“ Au cours d'une visite en République populaire de Chine, en juillet, j'ai discuté avec des syndicalistes au niveau des entreprises, de la ville, de la province et de l'Etat. Je voulais savoir comment ils aidaient les travailleurs à affronter les défis de la restructuration économique qui a lieu aujourd'hui en Chine.

Cela fait un quart de siècle que la politique de «réforme et d'ouverture» est appliquée en Chine, avec des restructurations des entreprises d'Etat et l'ouverture de l'économie au capital intérieur et international. Cette voie complexe constitue une caractéristique importante de ce que le Parti communiste appelle «construire un socialisme à caractéristiques chinoises» (...)

Au début des années 90, la Chine est passée de la priorité de la planification d'Etat — avec la garantie d'un emploi à vie — à une voie permettant une plus grande gestion par les marchés. Cela a accéléré la croissance économique du pays et amené une amélioration des conditions de vie de la plupart des Chinois. Mais cela a aussi engendré licenciements et chômage pour des millions de travailleurs : des entreprises d'Etat ont été réorganisées en vue d'accroître leur productivité et leur capacité concurrentielle (...)

Les spécificités varient d'une région à l'autre, mais le tableau général est similaire : un fossé significatif entre le nombre de travailleurs cherchant de l'embauche et les possibilités d'emploi s'offrant à eux, des programmes massifs de recyclage et de réinsertion des travailleurs déplacés lors de la réforme des industries de l'Etat et un nouvel accent sur la formation avant l'emploi et sur l'amélioration des compétences sur le lieu même du travail. Bien que ces programmes soient loin de résoudre les problèmes de tous les travailleurs déplacés, les possibilités qu'ils offrent ont aidé des millions d'entre eux à trouver de nouveaux emplois.

Des dirigeants syndicaux m'ont décrit les responsabilités des syndicats dans la défense des droits des travailleurs durant les restructurations.

Dans les entreprises d'Etat, le secrétaire du syndicat de l'usine, élu par des représentants de toutes les sections, est habituellement un cadre supérieur ou, dans les entreprises réorganisées, un membre du comité de direction. Cela assure l'engagement du syndicat lorsque l'on discute de la réorganisation. Les représentants élus doivent discuter et ratifier la restructuration et la planification de l'emploi avant qu'elles puissent prendre effet (...)

Les travailleurs disposent à la base de trois ans pour se recycler dans les centres de réinsertion au travail. A l'issue de ces trois années, la norme du minimum vital de la sécurité sociale est réduite pour ceux qui n'ont toujours pas trouvé de nouvel emploi. Toutefois, les mesures de la sécurité sociale ont été appliquées de façon inégale en raison d'un manque de fonds. (Mais) le pic des licenciements a été atteint et leur nombre ne va pas tarder à diminuer.»



À COMMANDER À NOTRE BOITE POSTALE

OCML-VOIE PROLÉTARIENNE

6^e CONGRÈS AVRIL 2004

★ La lutte anti-impérialiste et la question nationale aujourd'hui

1.50

Une brochure

Partisan

1.5 euro

La mobilisation lycéenne contre la loi d'orientation de l'École s'est massivement amplifiée ces dernières semaines, et plusieurs centaines de milliers de lycéens, de tous milieux, ont manifesté régulièrement et s'organisent pour obtenir le retrait du projet. Le mouvement n'a pas désarmé, même après l'apparent recul de Fillon sur la réforme du bac. Mais en région parisienne, des incidents d'un type nouveau et d'une extrême violence ont bouleversé les dernières manifestations.

Violences contre la mobilisation lycéenne

Agressions, vols, tabassages des lycéens. Les CRS laissent faire.

Le 15 février, la manifestation parisienne a regroupé lycéens et personnels de l'Éducation nationale, de Paris comme de banlieue. En marge de cette manifestation, quelques groupes de jeunes couraient sur les trottoirs le long du cortège, arrachaient, au passage, portables, appareils photos, sacs... À d'autres endroits, ces groupes s'en prenaient à des manifestants, peut-être suite à des réactions de révolte de lycéens détroussés, pouvait-on penser.

Plus de casse, mais du passage à tabac organisé ! De tels incidents, que les médias mettent en avant en parlant de « casseurs », ont déjà eu lieu dans le passé au cours de manifestations lycéennes tout en restant très minoritaires.

Mais ce qui s'est passé à la manifestation lycéenne du mardi 8 mars est, sans comparaison, bien plus grave et plus inquiétant.

D'après de nombreux témoignages recueillis, plusieurs centaines d'individus loqués «banlieues» et, semble-t-il, majoritairement blacks et un peu beurs, manifestent très organisés, ont véritablement pris d'assaut les cortèges lycéens : nombreux vols à l'arrachée, destruction de banderoles, mais surtout agressions et tabassages de manifestants. À de multiples reprises, des groupes fondaient sur un lycéen, l'extrayant de la manifestation pour l'entraîner dans les rues perpendiculaires et le rouer de coups. Les lycéens agressés ont été dépouillés, tabassés, massacrés à coups de pied et de poing (il ne semble pas y avoir eu usage d'armes), leurs visages étaient ensanglantés, boursoufflés, cabossés... certains gisaient même au sol, ayant perdu connaissance. La manifestation a été dissoute à mi-parcours.

Et la police ? Si tous les témoignages s'accordent sur la violence et l'organisation des attaques, ils sont plus imprécis ou contradictoires sur d'autres points, comme la présence policière. Les CRS étaient largement présents au lieu de départ (République), barrant le passage des rues perpendiculaires et «filtrant» les sorties du métro. Ils n'y étaient pas en tenue de combat. À cet endroit, puis plus loin, certains filmaient les manifestants, ou prenaient des photos. Sur le long du parcours, certains ont vu les CRS empêcher des manifestants de passer alors qu'ils voulaient fuir la manifestation. D'autres ont remarqué au contraire que les flics ne barraient pas les rues perpendiculaires, comme ils le font d'habitude, les laissant ainsi libres pour les tabassages. De nombreuses personnes témoignent que les CRS placés devant la gare d'Austerlitz ne sont pas intervenus quand des lycéens se faisaient tabasser à 100 mètres d'eux.

À Paris toujours, deux jours plus tard, lors de la manifestation du jeudi 10 mars, le cortège lycéen était bien moins nombreux. Plusieurs portaient les traces des coups qu'ils avaient reçus mardi, beaucoup n'étaient pas venus par peur des violences. Après le départ de la manifestation, une centaine d'individus répartis à nouveau en petits groupes a assailli le cortège lycéen, et exclusivement eux. Le service d'ordre lycéen, mieux organisé, ainsi que plusieurs adultes venant de la FCPE, de l'UNSA, de la CGT, de SUD ou d'ailleurs se sont interposés pour arrêter les violences, mais il y a encore eu plusieurs vols et tabassages.

Violence spontanée de jeunes paumés ? Manipulation policière ? Ou... ? Il nous est encore difficile d'interpréter ces événements. Ce qui est sûr, c'est que les agressions ont semé la terreur dans le mouve-

ment lycéen et ont réussi à le casser (provisoirement, espérons-le). La plupart des jeunes agresseurs sont clairement «authentiques», et non des flics déguisés. Et quoiqu'il en soit, ils sont aujourd'hui des ennemis dans nos luttes. Ils sont pourtant issus de la misère causée par la société capitaliste, mais aussi de son idéologie individualiste...

Aujourd'hui, ces agresseurs font le jeu du gouvernement dans sa politique de réforme réactionnaire de l'École (loi Fillon), alors même que ce dernier s'inquiétait d'un mouvement lycéen plus redoutable que celui des profs, notamment parce qu'il n'est pas autant encadré par des directions syndicales impliquées dans la gestion du système. Pas étonnant donc que les CRS ne soient pas intervenus contre l'attaque des cortèges. De là à dire que la police ait joué un rôle dans l'orchestration de cette attaque, ce n'est pas évident, mais cela reste une hypothèse à considérer. Il est surprenant de voir l'organisation de ces centaines d'agresseurs : tous les groupes opèrent avec les mêmes méthodes, apparemment bien rodées, ils agissent de concert, sans jamais s'affronter les uns les autres, ils se sont même tous rassemblés à un moment au cours de la manifestation du mardi. Difficile de penser que tout cela est spontané, mais on ne peut pour l'instant que s'interroger. Quoiqu'il en soit, la passivité des « forces de sécurité » montre que cette « sécurité », qu'elles font respecter, n'a rien à voir avec notre sécurité à nous !

Que faire ? Analyser pour comprendre est incontournable, mais il faut d'urgence s'organiser pour arrêter de telles violences qui risquent de détruire le mouvement lycéen, et éviter de les voir se reproduire y compris dans d'autres manifestations. Cela

pose concrètement la question d'une réaction collective : les lycéens ne peuvent plus se «contenter» de participer individuellement à une manif. Ils doivent organiser un service d'ordre, adopter des réflexes de solidarité concrète, pour ne plus laisser les agressés se faire encercler et isoler. Cela est dès à présent en cours d'organisation pour la manif du mardi 15 mars, et plusieurs syndicats enseignants et organisations ont répondu à l'appel à la solidarité des lycéens.

Marc Roux



Le 8 mars à Paris, dans la manif...

POUR NOUS ÉCRIRE →

vp.partisan@caramail.com

Voie Prolétarienne—BP 48—93802 Épinay-sur-Seine cedex

SOMMAIRE 193

ÉDITO : RIPOSTER ? OUI MAIS POUR ALLER OÙ ?	2
CONSTITUTION EUROPÉENNE : IL Y A NON, NON ET NON...	3-4
LES ÉTATS NATIONAUX VONT-ILS DISPARAÎTRE ?	5
8 MARS : NOUVELLES ÉVOLUTIONS DANS LE MOUVEMENT FÉMINISTE ?	6-7
SYNDICALISME : FAISONS LE POINT	8
SANTÉ : LE PRINCIPE DE SOLIDARITÉ EST MALADE	9
AMIANTE : JUSTICE !	9
PORTRAIT : VARLIN, SON COMBAT POUR ET AVEC LES FEMMES	10
CHINE : LUTTE DE CLASSES ET DÉLOCALISATION	11

Parution du numéro 194 vers le 14 avril. Date limite pour envoyer vos articles : 3 avril

Agenda mars-avril

LIBERTÉ DE CIRCULATION ET LE DROIT AU SÉJOUR

2 avril 2005. Manifestations, actions et luttes partout en Europe. Appel pour une seconde journée européenne de mobilisation contre les camps d'étrangers et pour la régularisation des sans papiers.

CONTRE LA PRECARISATION DE NOS VIES

Appel pour les Marches du Printemps :
● RESISTONS, LUTTONS, MARCHONS.
Dès le 17 AVRIL et jusqu'au 11 MAI.

JUSTICE POUR KAMEL BELKADI

Le 5 avril 2005 devant la Cour d'Appel de Nancy à 12 heures. A ce jour, plus de 200 organisations (syndicales, associatives, politiques...) et plus de 1 000 personnes ont signé l'appel «JUSTICE POUR KAMEL BELKADI». De toutes les régions de France mais aussi de l'étranger, des voix se sont élevées pour exiger que Kamel soit innocenté d'un crime qu'il n'a pas commis, et que toute la lumière soit faite sur les pratiques mafieuses du grand patronat et de ses acolytes. Avec Kamel, avec tous les ouvriers et ouvrières qui ont mené pendant 3 mois un combat déterminé contre ceux qui les ont exploité, puis jeté à la rue, nous remercions tous ceux et celles qui ont exprimé leur soutien. Et nous appelons toutes les organisations et tous les personnes qui ne l'ont pas encore fait, et néanmoins se reconnaissent dans la lutte des Travailleurs pour exiger leur dû, à rejoindre et amplifier cet élan de Solidarité. UL-CGT du Bassin de Longwy-Longuyon-Villerupt
Tél 03 82 24 30 48 ; Fax 03 82 25 17 69
Email : ulcgtlongwy@worldonline.fr
http://nancy-luttes.net/soutien.kamel.daewoo

LA LISTE DES BROCHURES VP-PARTISAN SUR LE NET
des Éditions Prolétariennes : www.membres.lycos.fr/edipro/